



Driss Lachgar invité de la radio nationale

L'USFP est une force de proposition importante sur la scène politique marocaine

Il est temps de placer la cause nationale à la tête de l'agenda des commissions mixtes avec les autres pays

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9340

Vendredi 11 Juin 2021

Avec le seul aspect financier comme critère, le taux de pauvreté aurait baissé au Maroc entre 2001 et 2019

Quid de la santé, de l'éducation, du bien-être...?

Habib El Malki : *Il est important de préserver la mémoire parlementaire via un musée national*



Pages 6-7

La Hongrie réitère son soutien au Plan d'autonomie au Sahara



Page 5

Reprise vigoureuse de l'économie mondiale



Page 14

Coup d'envoi ce soir de l'Euro
Un trophée d'argent pour un onze en or



Pages 30-31



Pendant ce temps, les inégalités ont la vie belle.

Page 4

Driss Lachguar invité de la radio nationale

L'USFP est une force de proposition importante sur la scène politique marocaine



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a affirmé que l'USFP a été le premier à réagir et à dénoncer la provocation de Madrid en acceptant d'accueillir le chef des séparatistes, Brahim Ghali, sous une fausse identité, en prétextant d'obscures «raisons humaines», tout en rappelant qu'il est le seul parti politique à s'être adressé au chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, en sa qualité de président du PSOE,

et à travers lui, à tout le gouvernement espagnol, pour qu'il cesse d'insulter le Maroc et qu'il entame une nouvelle approche en matière de politique d'amitié et de bon voisinage dans le cadre de la clarté et de la responsabilité politique et morale, et ce au service de la paix, de la sécurité et de la coopération dans la région.

Lors de son passage sur l'émission «Likaa maa sahafaw» (rencontre avec la presse) diffusée par la radio nationale mercredi 9 juin, Driss Lachguar a également souligné que dès qu'il a pris connaissance du projet de résolution du Parlement européen visant à condamner le Maroc, l'USFP s'est mobilisé pour faire échouer cette tentative. Et dans ce cadre, il s'est adressé à Iratxe García Pérez, présidente du Groupe socialiste et démocrate au Parlement européen, et au Parti socialiste européen, et ce afin de les mettre en garde contre une telle démarche, ajoutant que tous les partis du Parlement européen ont été sensibilisés contre « le danger de ce projet qui contredit totalement nos valeurs ».

Et le dirigeant ittihadî d'ajouter : « Habib El Malki, en sa qualité de président de la Chambre des représentants, a, pour sa part, envoyé des messages aux membres du Parlement européen allant dans le même sens et la jeunesse de notre parti est dans une lutte quotidienne et permanente avec les ennemis de notre pays ».

Il convient de souligner que ladite résolution a été initiée par le groupe libéral "Renew Europe" et spécifiquement

par le parti espagnol Ciudadanos, sous l'intitulé « Violation de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et utilisation de mineurs par les autorités marocaines dans la crise migratoire à Sebta ».

Dans le même contexte, Driss Lachguar a également rappelé qu'une réunion par visioconférence a été tenue récemment avec le secrétaire général de l'Internationale socialiste, Luis Ayala, au cours de laquelle les derniers développements de la crise maroco-espagnole ont été débattus.

Et dans le cadre des démarches initiées par le Parti de la Rose pour défendre les intérêts du Maroc, le Premier secrétaire de l'USFP a aussi fait allusion à l'importante réunion de la Commission africaine de l'Internationale socialiste qui a été organisée samedi dernier par visioconférence et à laquelle a pris part Machij El Karkri, membre du Bureau politique et qui a évoqué les derniers développements liés à cette crise.

« Nous avons envoyé des images et des enregistrements attestant le traitement inhumain infligé par les forces de sécurité espagnoles aux enfants mineurs en violation de toutes les lois européennes qui n'autorisent pas leur expulsion », a martelé Driss Lachguar lors de cette émission.

Pour le dirigeant ittihadî, la crise actuelle avec l'Espagne n'est pas liée uniquement à l'hospitalisation de Brahim Ghali en Espagne, à l'immigration ou aux mineurs. « Toutes ces questions ne sont que des manifesta-

tions de la vraie crise liée à l'attachement de l'Espagne à son passé colonial », a souligné Driss Lachguar.

“

L'USFP a été le premier à réagir et à dénoncer la provocation de Madrid

A ce propos, le dirigeant ittihadî a dénoncé le fait que l'Espagne continue de prétendre qu'elle a encore la qualité de puissance administrante des provinces sahariennes du Maroc. « Mais pourquoi insiste-t-elle sur sa responsabilité historique et humaine sur nos provinces du Sud, alors que l'Accord de Madrid signé en 1975 (qui a mis un terme à la colonisation espagnole du Sahara marocain) est fort clair ? », s'est interrogé Driss Lachguar avant de marteler : « L'Espagne traite toujours le Maroc avec hostilité ».

“

Il est très difficile pour l'USFP de se trouver au sein du même gouvernement que le PJD lors de la prochaine étape, étant donné les contextes, les problèmes et les obstacles auxquels le parti a dû faire face



Il est temps de placer la cause nationale à la tête de l'agenda des commissions mixtes avec les autres pays

Par ailleurs, il a salué la diplomatie officielle marocaine et sa gestion de la crise actuelle. « La diplomatie marocaine traite avec les autres d'égal à égal et n'accepte plus que l'Europe traite le Royaume avec condescendance », a-t-il précisé, soulignant que certains esprits coloniaux en Europe n'arrivent pas à comprendre cela.

Driss Lachguar a également affirmé qu'« il est temps, dans le cadre des commissions mixtes, de placer la cause nationale à la tête de l'agenda de ces rencontres, et de servir de base aux relations bilatérales ».

Concernant le bilan du gouvernement, le Premier secrétaire a souligné que l'USFP défendra lors des prochaines échéances électorales « le bilan gouvernemental, mais nous allons également évoquer les problèmes que nous avons rencontrés avec le chef du gouvernement ». Et d'ajouter: « L'USFP défendra les grands chantiers qui nous ont permis de faire face à la pandémie et à ses répercussions ainsi que la bonne gestion de notre cause nationale » sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI.

Le dirigeant ittihadiste a aussi défendu le rôle qu'a joué l'USFP au sein du gouvernement. « Nous avons œuvré à la mise en place de la plus grande réforme électorale des quarante dernières années, à l'instar du changement concernant le jour du scrutin ainsi que d'autres réformes non moins importantes ». Et de préciser: « L'USFP est une force de proposition importante sur la scène politique marocaine ».

Driss Lachguar a également mis l'accent sur le rôle joué par le Parti de la Rose pour déjouer les projets défendus par le parti majoritaire en matière de santé, d'éducation ou d'emploi.

Le Premier secrétaire a, par ailleurs, affirmé que l'USFP surprendra tout le monde et abordera les

prochaines échéances en front uni et fort, soulignant que devant une situation complexe, il y a également les attentes et les besoins urgents des citoyens. Il a, dans ce sens, souligné que « l'USFP connaît aujourd'hui une véritable renaissance ». Et d'ajouter: « L'important pour un parti, c'est d'être toujours présent au sein de la société et de ses organisations et non le nombre de sièges remportés ». « Aujourd'hui, l'USFP est présent dans les différentes professions, les médias, les universités et toutes les composantes de la société », a-t-il précisé.

Concernant sa tournée dans les différentes régions du Maroc, Driss Lachguar a assuré qu'il a visité les quatre coins du Royaume avec un groupe de travail qui a assisté à toutes les réunions pour interagir avec les militants du parti et intervenir pour remédier à quelques déséquilibres et surmonter certaines faiblesses. « Nous avons discuté directement avec les responsables des organes qui dirigent le parti aux niveaux local, régional et provincial et nous leur avons expliqué les lois électorales et leurs nouveautés. Nous avons également mis le point sur la situation organisationnelle du parti dans chaque région et nous nous sommes enquis des capacités des partis rivaux », a-t-il précisé. Et de poursuivre: « Nous avons conclu que la structure organisationnelle du parti est prête pour les prochaines échéances et que nous pouvons participer aux élections à partir de demain avec des candidats de premier plan ». Il a également mis l'accent sur le dynamisme que l'USFP connaît à tous les niveaux national, régional et local, soulignant que les Ittihadistes doivent travailler d'arrache-pied pour gagner le pari des prochaines échéances électorales, en vue de mettre en œuvre un modèle de développement répondant aux aspirations de la population au niveau local et régional. Il a à cet égard affirmé que « l'USFP sera parmi les trois premiers partis à l'issue des prochaines élections, compte tenu des efforts consentis ». Parce que, selon lui, « seuls le travail sérieux, la persévérance, en plus du choix de l'électeur le jour du scrutin détermineront les partis qui seront représentés au sein de la Chambre des représentants ».

Il a dans ce sens expliqué que « tout parti est en droit de justifier sa présence sur la scène politique en faisant valoir son ambition de gagner les élections ». « Au sein de l'USFP, nous travaillons avec acharnement pour rendre à notre parti la place qui est la sienne. Puisque la raison d'être d'un parti politique est

d'arriver au gouvernement pour prendre part à la gestion des affaires publiques ».

Le leader socialiste a également souligné qu'il est « très difficile pour l'USFP de se trouver au sein du même gouvernement que le PJD lors de la prochaine étape, étant donné les contextes, les problèmes et les obstacles auxquels le parti a dû faire face ». « Personne n'a le droit de décider qui doit faire parti du gouvernement ou pas. La Constitution et les lois sont explicites à cet égard », a-t-il ajouté.

Le dirigeant ittihadiste a, d'autre part, tenu à mettre la lumière sur les réalisations du gouvernement d'Alternance dirigé par Abderrahmane El Youssoufi de qui, selon lui, sauvé le pays de la crise cardiaque. « Tout le monde sait que feu Abderrahmane El Youssoufi avait accepté de diriger le gouvernement en 1998 à un moment où le pays était au bord de la crise cardiaque », a-t-il soutenu. D'après lui, « le parti qui dirige le gouvernement doit être

responsable et ne doit pas gérer la chose publique avec opportunité ». « On ne peut pas assumer la responsabilité et en même temps tenir un discours de l'opposition », a-t-il insisté.

Et d'enchaîner: « Notre parti a toujours été responsable à l'époque du gouvernement de Si Abderrahmane et dans tous les gouvernements auxquels il a pris part ». « Nous avons toujours assumé la responsabilité et pris des décisions

importantes parfois délicates, mais tout ce qui comptait pour nous, c'était l'intérêt du pays et non celui du parti », a-t-il conclu.

Mehdi Ouassat
et Mourad Tabet



**L'USFP
connaît
aujourd'hui
une véritable
renaissance**

Avec le seul aspect financier comme critère, le taux de pauvreté aurait baissé au Maroc entre 2001 et 2019

Quid de la santé, de l'éducation, du bien-être ...?



Selon une étude établie par l'Observatoire national du développement humain (ONDH) sur "La dynamique de la pauvreté au Maroc", dont les résultats ont été présentés, mardi dernier, lors d'un webinaire, la pauvreté absolue a nettement régressé depuis 2001 pour ne représenter que 1,2% en 2019 contre une baisse légère de 2,7% entre 2001 et 2019 en passant de 20,4% à 17,7%. Quant au taux de pauvreté relative, il se maintient à un niveau encore élevé, surtout en milieu rural où il a atteint 36,8% en 2019.

L'étude révèle également qu'en 2019, près de 45% des Marocains se considèrent subjectivement pauvres (38,6% dans le milieu urbain et 58,4% dans le milieu rural), notant que la pauvreté subjective (pourcentage des chefs de ménages qui se considèrent en situation de pauvreté) affecte l'ensemble des classes sociales mais à des niveaux différents. Ainsi, le taux de pauvreté subjective a été de 55,7% parmi les 20% les plus pauvres et 26,7% parmi les 20% les plus aisés, fait savouré la même source.

Peut-on vraiment parler d'un recul de pauvreté au Maroc? Il est difficile de trancher puisqu'il existe différentes définitions et approches pour mesurer la pauvreté. En effet, ce phénomène est multidimensionnel et reste difficilement quantifiable, selon plusieurs spécialistes. Sa complexité réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène (manque de ressources monétaires, déficit d'éducation et santé, absence de liberté, impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une société donnée).

D'après certains économistes, la pauvreté peut se manifester de manière multiple : par la faiblesse ou l'absence d'un revenu, par un

logement précaire, par une mauvaise santé, par une éducation insuffisante, par la sous-alimentation ou un environnement dégradé... Ces facteurs varient d'une région à une autre, d'un groupe de personnes à d'autres, ce qui complexifie, selon eux, la quantification du phénomène. Aujourd'hui, l'ensemble des organismes internationaux sont unanimes à ne pas réduire la pauvreté à son expression monétaire.

Un constat que partage

PONG Oxfam concernant la situation de la pauvreté dans notre pays. Dans son rapport intitulé «Un Maroc égalitaire, une taxation juste», publié lundi 29 avril 2019, elle a indiqué que les données révélant une régression considérable du taux de pauvreté entre 2001 et 2014 grâce à la croissance dynamique de l'économie marocaine au cours des vingt dernières années (4,4% par an en moyenne entre 2000 et 2017), ont été basées sur une approche uniquement

monétaire de la pauvreté. Ces statistiques passent sous silence d'autres facteurs tels que l'accès à la santé ou à l'éducation. Pis, ce taux ignore les familles qui se situent juste au-dessus du seuil de pauvreté et sont susceptibles d'y tomber au moindre coup dur, ce que l'ONG nomme le «taux de vulnérabilité». Or celui-ci concernerait un Marocain sur huit au niveau national, et près d'un sur cinq en milieu rural.

Le même rapport a précisé

que ni la croissance des vingt dernières années, ni les progrès affichés en termes de réduction de la pauvreté n'ont produit d'effets notables. «La croissance et l'augmentation des richesses semblent d'ailleurs ne bénéficier qu'à un tout petit nombre de personnes très fortunées : trois milliardaires marocains détiennent à eux seuls 4,5 milliards de dollars, soit 44 milliards de dirhams. Leur richesse est telle que la croissance de leur fortune en une année représente autant que la consommation de 375.000 Marocains parmi les plus pauvres sur la même période», précise ledit rapport d'Oxfam. Et d'ajouter : «Il faudrait 154 ans à une personne salariée au SMIG pour gagner ce que perçoit en 1 an l'un des milliardaires du Maroc».

Une situation qui risque de s'aggraver davantage au cours de ces deux dernières années marquées par la crise liée au Covid-19. En fait, une note du HCP sur «l'évolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie de Covid-19 sur les inégalités sociales» a révélé la multiplication de l'incidence de la pauvreté par près de 7 à l'échelle nationale, pendant le confinement. Il est passé de 1,7% avant cette crise à 11,7%, de 5 fois en milieu rural, passant respectivement de 3,9% à 19,8%, et de 14 fois en milieu urbain, respectivement de 0,5% à 7,1%.

De même, le taux de vulnérabilité a plus que doublé, passant de 7,3% avant le confinement à 16,7% pendant le confinement. Par milieu de résidence, ces proportions sont respectivement de 4,5% et 14,6% en milieu urbain et de 11,9 % et 20,2% en milieu rural. En conséquence, les inégalités sociales se sont amplifiées et ont dépassé le seuil socialement intolérable (42%), souligne le HCP.

Hassan Bentaieb

Définition de la pauvreté, selon le PNUD et la Banque mondiale

Pour la Banque mondiale et le PNUD, la pauvreté résulte «d'un manque d'accès aux) actifs, d'une croissance économique insuffisante ou inappropriée, et d'une mauvaise gouvernance.»

La Banque mondiale et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) restent les deux institutions phares dans la lutte contre la pauvreté. Les deux organisations s'accordent sur les causes de la pauvreté mais ont cependant des divergences quant à la définition de celle-ci et de son quantification.

Le PNUD définit spécifiquement trois notions :

La pauvreté extrême ou pauvreté absolue : une personne vit en condition d'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux (1800 calories par jour et par personne (OMS)).

La pauvreté générale ou pauvreté relative : une personne vit en condition de pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires : habillement, énergie, logement, ainsi que des biens alimentaires.

La pauvreté humaine : est considérée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée.

Le PNUD ne définit pas officiellement la pauvreté monétaire, mais l'évoque. C'est la pauvreté humaine qui est mise au cœur de l'analyse et celle-ci est liée à la notion de développement humain inspiré des travaux d'Amartya Sen (Prix Nobel d'économie 1998) : le développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus.

Ainsi le PNUD privilégie une approche multidimensionnelle où la pauvreté humaine est définie comme étant «la négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain : vivre une vie longue, saine, constructive, et jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que de la liberté, de la dignité, du respect de soi-même et d'autrui.» (Rapport sur le développement humain PNUD-Algérie 2006, p.17)

Quant à l'approche utilisée par la Banque mondiale, il s'agit d'une approche monétaire de la pauvreté. Son raisonnement consiste à identifier deux sortes de pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative qui ont été précédemment définies.

La Banque mondiale reconnaît les différentes facettes de la pauvreté : sa dimension multiple n'est ainsi pas négligée. Elle explique que l'étude des domaines comme la santé, l'éducation, la vulnérabilité, le manque de pouvoir et le manque de parole sont particulièrement nécessaires pour appréhender la pauvreté dans toute sa complexité.

L'approche monétaire de la Banque mondiale consiste à «se baser sur un critère de revenu ou de consommation, puis combiner différents domaines qui se renforcent ou s'aggravent pour diminuer ou bien pour accroître le niveau d'indigence des populations pauvres».

Source : <http://www.bsi-economics.org/416-definitions-approches-pauvrete>

La Hongrie réitère son soutien au Plan d'autonomie au Sahara

Budapest salue le rôle déterminant et exemplaire du Royaume dans la lutte contre l'immigration irrégulière et le terrorisme

La Hongrie a réitéré son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc et aux efforts menés sous les auspices exclusifs des Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara, basée sur la notion de compromis.

Dans une déclaration conjointe signée, mercredi à Rabat, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce de Hongrie, Peter Szijjarto, actuellement en visite officielle au Maroc, Budapest a réitéré son soutien "au Plan d'autonomie, présenté au Secrétaire général des Nations unies le 11 avril 2007" et aux "efforts de développement entrepris par le Maroc dans la région".

De même, la Hongrie a salué "les efforts sérieux et crédibles du Maroc, en tant que pôle régional de stabilité et partenaire privilégié pour le développement en Afrique", ajoute le texte.

Le Maroc et la Hongrie soulignent leur rôle positif et constructif dans le maintien de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans leurs régions respectives et notent leur attachement à ces principes, ainsi qu'à une ré-



solution pacifique des conflits et au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, précise la déclaration conjointe.

"La Hongrie salue le Maroc pour son rôle déterminant et exemplaire en matière de lutte contre l'immigration irrégulière et contre le terrorisme, en tant que partenaire stratégique de l'Union européenne", indique le

même document.

De même, le Maroc et la Hongrie soulignent l'importance de développer la coopération, le partenariat et le dialogue entre l'UE et son voisinage du Sud et avec la zone euro-africaine, afin d'apporter des réponses communes à tous les défis auxquels ces régions sont confrontées, particulièrement en termes de sécurité, de stabilité, de migra-

tion et de développement socio-économique et humain, ajoute le texte.

Dans ce sillage, la Hongrie salue l'action du Maroc en faveur du développement d'un nouveau modèle de coopération Sud-Sud. Dans cet esprit, les deux parties soulignent l'importance de promouvoir la coopération triangulaire entre le Royaume, la Hongrie et leurs partenaires dans le continent africain.

Les deux parties ont également mis en exergue l'importance d'élever le niveau de leur coopération économique et commerciale à la hauteur de l'excellence des relations politiques bilatérales.

Dans ce contexte, ajoute le document, les deux pays ont convenu de tenir la quatrième session de la Commission économique mixte à Budapest dans les six prochains mois, afin d'identifier de nouveaux domaines de coopération mutuellement bénéfiques, conformément aux priorités des deux parties.

Les deux pays s'engagent à encourager la coopération entre les entreprises des secteurs prioritaires, y compris entre au-

tres, les domaines de la finance, de l'agriculture, de l'industrie, de l'éducation, des technologies de l'information, de l'énergie, de l'eau, de la santé et du développement durable.

A cet égard, la Hongrie salue le cap fixé par S.M le Roi Mohammed VI dans une dynamique d'ouverture, de progrès et de modernité, et se félicite de son Nouveau modèle de développement et de la promotion d'une régionalisation avancée.

D'autre part, les deux parties saluent et encouragent les opportunités d'investissements pour les entreprises marocaines et hongroises dans leurs pays respectifs dans des secteurs tels que l'agro-industrie, TI, IA, la digitalisation, les start-up, les technologies vertes, la santé et l'eau.

En outre, le Maroc et la Hongrie se félicitent de l'excellence des relations bilatérales dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que de l'augmentation de 100 à 165 du nombre de bourses accordées aux étudiants marocains pour poursuivre leurs études dans les universités hongroises.

Peter Szijjarto : La souveraineté et la stabilité sont primordiales pour le Maroc et la Hongrie

L'amitié étroite et l'alliance forte entre le Maroc et la Hongrie puisent leurs forces dans la similitude et l'homogénéité entre les deux pays, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, Peter Szijjarto, précisant que la souveraineté et la stabilité demeurent, à l'heure actuelle et à l'avenir, primordiales pour les deux pays.

"Dans plusieurs domaines, il y a une homogénéité entre le Maroc et la Hongrie, ce qui a donné lieu à une amitié étroite et à une alliance forte entre les deux Etats", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, mettant en avant l'histoire ancestrale ainsi que les traditions dont le Royaume et la République de Hongrie sont fiers.

Le chef de la diplomatie hongroise a aussi mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Afrique et l'Union européenne, en ce temps de pandémie, qui a eu des répercussions sanitaires, économiques et sécuritaires.

Ce partenariat, a-t-il souligné, ne peut pas aboutir si la relation entre les deux parties n'est pas basée sur l'échange, le respect mutuel et l'égalité.

Dans ce sens, il a estimé que si la stabilité et la paix sont renforcées en Afrique du Nord, cela aura sans nul doute des incidences positives sur la sécurité de l'UE.

Il a aussi tenu à saluer hautement le bon déroulement de la campagne nationale de vaccination au Maroc, "la plus réussie en Afrique".

La Chambre des représentants adopte cinq projets de loi relatifs au secteur agricole et à la sécurité de ses produits

La Chambre des représentants a adopté, mardi à l'unanimité, cinq projets de loi relatifs au domaine agricole et à la sécurité des produits agricoles et a rejeté une proposition de loi relative au régime des pensions des membres de la Chambre des conseillers, lors de deux séances plénières présidées par Habib El Malki, président de la Chambre.

Il s'agit du projet de loi N°63.18 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-72-277 du 22 kaada 1392 (29 décembre 1972) relatif à l'attribution à des agriculteurs de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat, indiqué mercredi un communiqué de la Chambre, précisant que ce texte vise à régulariser la catégorie restante des agriculteurs ne disposant pas de la main levée qui sont au nombre de 10.000 agriculteurs exploitant environ 130.000 hec-

tares. Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la résolution de certains des problèmes soulevés par certaines dispositions légales contenues dans la loi régissant la réforme agraire.

La Chambre des représentants a aussi adopté le projet de loi N°62.19 édictant des dispositions particulières relatives à l'acquisition de biens agricoles ou à vocation agricole à l'extérieur des périmètres urbains par les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par actions, ajoute la même source, faisant savoir que ce texte vise à créer l'emploi dans le monde rural, à attirer de nouveaux investissements et techniques dans le domaine agricole, et à augmenter la production et la rentabilité des exploitations agricoles.

Les deux projets susmentionnés doivent contribuer à la promotion de la situation

économique et sociale des agriculteurs, en élargissant les opportunités d'investissement dans les terres agricoles, et en renforçant les moyens de financement et de prêts nécessaires à la réalisation de ces investissements, selon le communiqué.

Le projet de loi N°76.17 relatif à la protection des végétaux a été également adopté par la Chambre. Il vise à durcir les mesures juridiques de protection des végétaux, dans un contexte mondial difficile marqué par la possibilité d'émergence et de propagation de certains phénomènes nuisibles au patrimoine végétal national, et s'inscrit également dans le cadre des obligations internationales du Royaume dans ce domaine.

Le projet de loi N°34.18 relatif aux produits phytopharmaceutiques, également adopté par l'institution législative, vise la mise

à niveau de la loi N°42.95 en vigueur, eu égard aux développements internationaux et scientifiques ayant trait au contrôle et à l'organisation du commerce des produits pesticides à usage agricole. Ce texte s'inscrit dans la stratégie gouvernementale pour une agriculture durable et responsable, et vise à assurer la protection de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement, et de mettre à niveau les mesures et conditions relatives à l'autorisation et l'usage de ces produits.

S'agissant du cinquième texte adopté (projet de loi N°53.18 relatif aux matières fertilisantes et aux supports de culture), il a pour objectif de combler le vide juridique, de fixer les conditions de présentation de ces produits sur le marché, de leur importation, possession, expérimentation et distribution, conformément aux

normes internationales relatives à la protection de la santé de l'Homme, des animaux et de l'environnement.

Dans le cadre de la discussion générale, les représentants des groupes et du groupement parlementaires ont souligné que ces textes permettront de créer un dynamisme économique et social dans le milieu rural en apportant des solutions aux problèmes juridiques, en abordant un certain nombre de problèmes relatifs à la réforme agraire, en simplifiant les procédures et en accélérant les sentences judiciaires en la matière. Les députés ont également apprécié l'initiative législative visant à combler le vide juridique en matière de normes de sécurité et de préservation du développement agricole durable, et de la sécurité sanitaire des citoyens, des consommateurs et des agriculteurs, poursuit le communiqué.

Habib El Malki : *Il est important de préserver la mémoire parlementaire à travers un musée national*



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a souligné, à Rabat, l'importance de préserver la "mémoire parlementaire" marocaine à travers la création d'un musée national dédié.

S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration mercredi de l'exposition "Mémoire parlementaire" au siège de la Chambre des représentants, il a notamment plaidé en fa-

veur d'une réflexion sur un projet de musée national consacré à l'histoire du Parlement et de la législation ainsi qu'au "capital" constitutionnel et politique du Maroc.

Il a également émis le souhait de voir le Maroc contemporain et démocratique disposer d'un espace vaste, riche en contenus, idées, présentations, propositions et symboles, un espace qui soit parmi les marques distinctives du Royaume et du

peuple marocain.

Il a, par ailleurs, indiqué que cette exposition est le fruit d'une coopération fructueuse entre la Chambre et l'Institution Archives du Maroc, dans le cadre des accords de partenariat signés entre les deux parties, notant que la "mémoire parlementaire" dans son ensemble, y compris celle de la Chambre des représentants, est "une partie riche et importante" de l'histoire po-

litique contemporaine du Maroc.

"Il s'agit d'une histoire de lutte, de générosité et d'accumulation, où rayonne la présence de trois grands Rois: Feu Mohammed V, Héros de la libération, Feu Hassan II, le Roi bâtisseur, que Dieu ait leur âme, et Sa Majesté le Roi Mohammed VI", poursuit le communiqué.

Habib El Malki a en outre fait savoir que l'histoire de l'institution législative est liée à des personnalités et symboles nationaux de diverses références et familles politiques et intellectuelles, ainsi qu'à des leaders de l'action parlementaire ou ayant contribué à son enrichissement.

"Il s'agit d'une histoire qui se complète avec l'histoire constitutionnelle, politique et juridique du Maroc, avec notre histoire partisane, et avec notre histoire sociale, économique et culturelle, tant en termes de prolongements sociétaux de l'institution législative qu'en termes de sa production législative, de contrôle et diplomatique, ainsi que dans ses positions sur nos grandes questions nationales, à leur tête celle de notre intégrité territoriale" et les questions arabe, islamique, africaine et méditerranéenne, relève la même source.

Dans ce contexte, Habib El Malki a exhorté les anciens présidents de la Chambre des représentants, ainsi que toutes et tous les ancien(e)s et actuel(e)s député(e)s, à faire don de copies de leurs albums de photos et documents pour "contribuer à la constitution de l'archive parlementaire" du Maroc, conclut le communiqué.

Propositions parlementaires pour améliorer l'enseignement primaire

Un rapport de la Chambre des représentants énonce une série de recommandations

Un rapport préparé par le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques relatives à l'enseignement préscolaire à la Chambre des représentants a fait une panoplie de recommandations visant à améliorer les politiques publiques dans ce domaine.

Ce rapport, qui présente les principales conclusions de l'évaluation des politiques publiques en matière d'enseignement primaire, prône l'adoption du concept d'enseignement préscolaire en lieu et place de l'enseignement primaire, compte tenu de la spécificité de la tranche d'âge ciblée et des expériences internationales en termes d'éducation préscolaire.

Au niveau de l'arsenal juridique, le rapport a souligné la nécessité d'accélérer la promulgation des textes juridiques et réglementaires relatifs à la loi-cadre 51-57, notamment la loi relative à l'enseignement scolaire, ainsi que la modification du décret 2.02.382 relatif aux attributions et à l'organisation du ministère de l'Éducation nationale en vue d'accompagner la répartition des nouvelles tâches entre les différents niveaux du système d'éducation.

En ce qui concerne le domaine de la gouvernance, le document insiste sur la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion basé sur la responsabilité exclusive du secteur de l'éducation nationale dans les processus liés, principalement à l'octroi des autorisations pour la création de classes et d'établissements d'enseignement primaire, l'encadrement de leurs employés et l'élaboration des programmes d'enseignement à adopter conformément au référentiel national.

Dans ce sillage, le rapport a également appelé à ouvrir la voie pour les autres institutions et acteurs des secteurs public et privé



et aux associations de la société civile, tout en les encourageant à s'engager davantage dans l'effort national de généralisation et de développement de l'enseignement primaire, en plus d'accélérer le processus d'inclusion des enfants de trois ans dans l'enseignement primaire, dans le cadre de l'activation de la loi-cadre 51.17 et le Programme national de généralisation et de développement de l'enseignement primaire.

Le rapport s'attèle aussi aux structures et aux équipements, préconisant la réhabilitation des salles dédiées à l'enseignement primaire dans les écoles publiques, afin qu'elles soient conformes aux normes de qualité de l'enseignement primaire. Le rapport insiste pour fournir les garanties légales de mise en œuvre des standards de qualité en matière logistique, pédagogique, sanitaire, éducative et de sécurité pour la gestion des salles et la priorisation de la réalisation des objectifs du Programme national pour les établissements du monde rural.

Le rapport a également mis en avant la nécessité de développer un cadre organisé et spécifique pour le rôle de la société civile dans l'enseignement primaire et déterminer la responsabilité de l'État, ainsi qu'un cadre réglementaire qui définit l'intervention des associations de parents et tuteurs d'élèves. Il a, par ailleurs, recommandé de faire adhérer les acteurs intéressés, compétents et expérimentés, au développement des compétences pédagogiques pour travailler avec les associations spécialisées, en plus de promouvoir la contribution des entreprises à ce chantier à travers des mécanismes de partenariat et de suivi.

Il s'agit aussi, selon la même source, de l'élaboration d'un cadre juridique et financier pour la catégorie des éducateurs qui garantissent leurs droits matériels et moraux et identifie la partie responsable de sa gestion, ainsi que leur sélection selon des conditions appropriées leur permettant d'appréhender les programmes et de bien interagir avec le programme d'éducation.

Le rapport appelle aussi à la mise en œuvre d'un cadre juridique pour la formation de base des éducateurs de l'enseignement primaire, à l'instar des autres cadres, tout en établissant des partenariats nationaux et internationaux avec des institutions et des associations de l'enseignement primaire afin d'échanger les expériences pour développer l'enseignement primaire en particulier et le système d'éducation et de formation en général.

Le document s'est également arrêté sur la nécessité d'obliger tous les acteurs et partenaires publics et privés de l'enseignement primaire à adopter le référentiel élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, à opter exclusivement pour les livres approuvés par le ministère, à tenir compte des spécificités géographiques, culturelles et linguistiques dans la préparation et la mise en œuvre des programmes d'enseignement et à élaborer un guide pédagogique spécial pour les enfants en situation de handicap pour aider les éducateurs à bien gérer les

classes accueillant cette catégorie d'élèves.

Le rapport a également souligné la nécessité de fournir toutes les données financières relatives aux contributions de tous les intervenants et contributeurs au programme national afin d'améliorer la transparence et de faciliter les processus de suivi et d'évaluation, ainsi que pour allouer davantage de fonds à la promotion de l'enseignement primaire à partir du budget du ministère de l'Éducation nationale pour assurer la réalisation des objectifs escomptés et activer le Fonds spécial d'aide à l'éducation prévu par la loi-cadre, en dédiant une partie importante des ressources de ce dernier à la promotion de l'enseignement primaire.

Concernant l'intégration des enfants des immigrés africains et des réfugiés dans le système d'enseignement primaire, le rapport a recommandé la nécessité d'élaborer un guide pédagogique pour l'éducation inclusive de ces enfants, d'élaborer un manuel en leur faveur et de revoir les livres d'enseignement afin de les harmoniser avec la perspective éducative de cette catégorie et de développer un plan pour former les éducateurs à l'éducation inclusive des immigrés et des réfugiés. Et de préconiser une révision des programmes et des approches éducatives, notamment avec l'expérience liée à la Covid-19, à réfléchir au concept d'éducation mixte basé sur la combinaison de la formation en présentiel et les solutions technologiques qui engagent les parents dans le développement des capacités de leurs enfants.

Le rapport a appelé à repenser le modèle de formation pour l'enseignement primaire, en relation avec le contexte de la pandémie et à investir dans le développement de la recherche sur les futures méthodes d'enseignement pour ce groupe d'enfants.

David Greene, chargé d'affaires à l'ambassade US à Rabat

Les Etats-Unis et le Maroc sont en mesure de s'entraider pour davantage de sûreté et de prospérité

Les Etats-Unis et le Maroc sont en mesure de s'aider mutuellement pour la réalisation de davantage de succès, de sûreté et de prospérité, a affirmé, mercredi à Rabat, le chargé d'affaires à l'ambassade américaine au Maroc, David Greene.

"Aujourd'hui, nous célébrons nos liens culturels, mais à tous les égards - économiques, diplomatiques et militaires- nous sommes vraiment en mesure de nous aider mutuellement pour apporter davantage de succès, de sûreté et de

prospérité à nos deux pays, et ce faisant, aider toute la région", a-t-il indiqué dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, à l'ouverture officielle de l'exposition "De voix et de pierre-200 ans d'Histoire au bâtiment de la Légation américaine et au Maroc".

Les Etats-Unis et le Maroc se sont soutenus en tant qu'alliés et amis depuis plus de 200 ans, a indiqué le diplomate, revenant sur le cheminement des relations bilatérales depuis la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis par le

Maroc en 1777.

M. Greene a, dans ce cadre, rappelé que le Royaume a été le premier pays à reconnaître les Etats-Unis, précisant que Washington et Rabat n'ont jamais eu de cesse de coopérer dans les différents domaines, notamment diplomatique, économique et culturel.

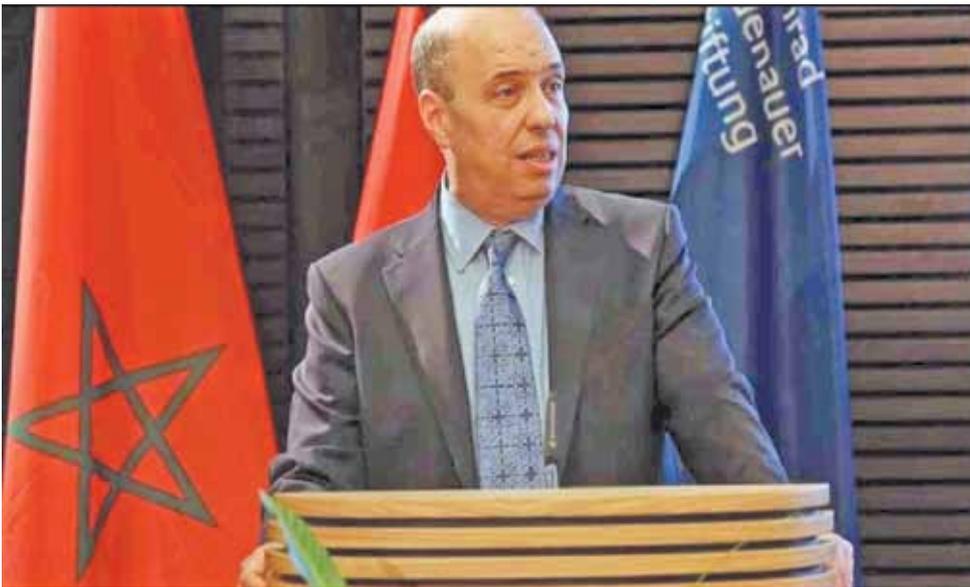
"Les Etats-Unis ont toujours été aux côtés du Maroc dans sa quête de l'indépendance après la seconde guerre mondiale. Ces relations se sont aussi renforcées et approfondies", a-t-il pour-

suivi, soulignant au passage "l'histoire partagée" du Maroc et des Etats-Unis pendant la Deuxième guerre mondiale et la guerre froide.

Il a, dans ce sillage, indiqué qu'avec l'organisation dans le Royaume de l'exercice combiné maroco-américain "African Lion 2021", le plus large exercice du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique sur le continent, "le partenariat entre les deux pays embrasse tous les domaines possibles, devenant ainsi plus dense et plus solide".

L'ambassadeur du Maroc à Genève dénonce les mensonges outranciers de l'Algérie

Omar Zniber : L'intégrité territoriale du Royaume fait l'objet d'une hostilité absurde et obsessionnelle de la part du régime algérien qui mobilise, à cette fin, des moyens financiers et diplomatiques hors de propos



L'ambassadeur du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a dénoncé une nouvelle fois les attaques déplacées et les divagations outrancières avec les mêmes rengaines mensongères sans cesse proférées par la délégation algérienne à chaque session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU au sujet de la question du Sahara marocain.

« Ces attaques hystériques, politiquement motivées, n'ont strictement rien à voir, ni avec l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme, ni avec les sujets abordés, encore moins avec les préoccupations qui sont et demeurent au cœur de nos débats », a-t-il précisé dans une lettre adressée aux missions diplomatiques accréditées à Genève en perspective de la 47^{ème} session du CDH, qui s'ouvrira le 21 juin.

Ces attaques, explique-t-il, ne reflètent en réalité que "la volonté, par effraction, d'introduire la controverse sur la question du Sahara marocain", notant que « l'intégrité territoriale du Royaume fait l'objet d'une hostilité absurde et obsessionnelle de la part du régime de l'Algérie qui mobilise à cette fin depuis près d'un demi-siècle, des moyens financiers et diplomatiques hors de propos, ciblant aussi le Conseil des droits de l'Homme qui demeure fort heureusement et judicieusement indifférent face à ces tentatives sciemment calculées. »

Après avoir rappelé « de contenu des déclarations outrancières du représentant de l'Algérie, prononcées durant la 46^{ème} Session, en s'attaquant notamment aux institutions constitutionnelles du Royaume du Maroc et usant également des accusations et des qualificatifs insultants, sur le développement économique de mon pays », Omar

Zniber a tenu à souligner que « cette hostilité coupable se manifeste de manière permanente, par des dizaines de déclarations successives du régime algérien, qui s'emploie systématiquement, au niveau autorisé le plus haut dans la hiérarchie, à attaquer son voisin marocain sur la récupération de son Sahara, ce qui en dit long, s'il fallait encore le prouver, sur les implications directes, intéressées et motivées, sur ce dossier, y compris pour des raisons intrinsèques à ce régime qui demeure otage de calculs géopolitiques issus de la guerre froide. »

Il s'est insurgé, dans ce sens, contre les démarches récentes d'intimidation du représentant de l'Algérie, qui s'adressait à certains membres du Conseil, par une terminologie inacceptable, très souvent employée par ses supérieurs, sous couvert, entre autres, de menaces de rupture des relations, pour le simple fait qu'ils ont souhaité contribuer à un dialogue informel avec le haut-commissaire aux droits de l'Homme, sur la nécessité absolue, d'éviter de politiser ou d'instrumentaliser la question du Sahara.

A fortiori, en impulsant et soutenant le séparatisme, les dirigeants algériens s'inscrivent en faux contre les fondements essentiels des droits de l'Homme à la paix et à la concorde. Ils devraient se rendre compte, bon gré, mal gré, que la maladie du séparatisme qu'ils promeuvent, constitue non seulement un danger mortel de division des populations, mais aussi, une menace existentielle, aux conséquences désastreuses, contre la stabilité et le devenir des Etats, non seulement dans notre région, mais dans le continent africain et le reste du monde, a poursuivi l'ambassadeur.

Il est ainsi regrettable, a-t-il relevé, que depuis de nombreuses décennies, le seul ob-

jectif réel assigné à la politique étrangère et assumé par la diplomatie du pays voisin, se limite à l'hostilité systématique et marquée à l'endroit du Maroc, y compris par la fermeture unilatérale des frontières depuis près de 30 ans, sans motivation valable, autre que, notamment, la privation des citoyens algériens de la mobilité, en contradiction flagrante avec le respect des droits de l'Homme les plus essentiels.

Omar Zniber a dénoncé, à ce propos, le caractère fâcheux des intentions de la délégation algérienne qui n'hésite pas à chercher la confrontation et à traîner ainsi certaines autres délégations du Conseil dans une voie sans issue, mais dont le motif réel est celui d'entraver la solution politique du différend régional sur le Sahara, fondée sur l'initiative d'autonomie, que le Conseil de sécurité des Nations unies, émanation de la communauté internationale, considère « crédible et sérieuse ».

Contrairement aux déclarations intempestives relevées lors de la 46^{ème} Session, dans les propos isolés du représentant algérien, voulant s'attaquer au Maroc, la situation dans les provinces du Sud reflète un développement économique et social exceptionnels, une vie politique sereine, active et intensive, et l'ouverture de ces provinces à de multiples activités à caractère international, y compris la visite d'innombrables délégations de parlementaires, diplomates, confédérations, a-t-il fait remarquer. Et de poursuivre : Le Maroc a aussi, à de multiples reprises, adressé des invitations à toutes les procédures spéciales et à de nombreuses ONG internationales, pour constater de visu l'exercice plein et entier des droits par les populations, à travers leurs représentants qui sont aussi désormais, des interlocuteurs au

niveau des Nations unies exprimant notamment la voix des populations du Sahara, au sein des délégations marocaines lors des tables rondes tenues sous les auspices des Nations unies, ainsi qu'au sein des organes ayant aussi la tâche exclusive de promouvoir la solution politique.

Il a rappelé, en outre, que le Groupe de Genève de soutien à l'intégrité territoriale du Maroc qui compte 31 pays, inscrit toutes ses déclarations dans un cadre non confrontational, évitant de blâmer ou d'invectiver, insistant surtout sur le rôle premier et exclusif du Conseil de sécurité dans la recherche d'une solution et sur le caractère politique du différend sur le Sahara.

« Conformément à ses pratiques internationalement et unanimement reconnues, de dialogue, d'ouverture et de respect de la norme internationale, le Maroc n'a jamais choisi la voie de l'agressivité et de l'aveuglement, dans quelque forum que ce soit, et a fortiori au Conseil des droits de l'Homme, chargé de la noble tâche du respect des droits humains sur la base du dialogue, de la compréhension, et du respect mutuel », a souligné l'ambassadeur.

Cependant, le Royaume n'accepte pas d'être attaqué indûment, en particulier par le représentant d'un régime gravement interpellé et interrogé sur les violations massives des droits de l'Homme auxquelles il s'adonne, un régime qui abrite, arme, oriente et contrôle un groupe séparatiste dont « le chef » est poursuivi pour des crimes de viol, de torture et de guerre, par des instances judiciaires d'un pays tiers, un soi-disant « chef » qui tente d'échapper à ces organes, comme formellement établi récemment à travers un comportement frauduleux d'usurpation d'identité, a-t-il dit.

" Cette lettre n'a d'autre but que d'alerter sur le caractère agressif et déplacé et sans limite que prennent ces attaques contre le Maroc, qui n'ont rien à voir avec le mandat du Conseil des droits de l'Homme, Conseil que le Maroc honore par une coopération pleine et entière avec ses mécanismes, comme le reconnaissent ces derniers, ainsi qu'avec toutes les parties sincèrement attachées aux progrès décisifs et historiques accumulés par le Maroc dans la construction de l'Etat de droit, et l'observation de ses obligations internationales en matière des droits de l'Homme ", a-t-il ajouté.

Omar Zniber a saisi cette occasion pour condamner les violations graves qui se produisent, à répétition, dans les camps de Tindouf en Algérie, sur l'enrôlement des enfants dans les milices armées des séparatistes, les interdictions de déplacement et l'isolement des familles dans les camps de Tindouf, sans omettre la répression qui s'abat sur les opposants à la nomenklatura qui contrôle les milices depuis de nombreuses décennies, en violation du droit humanitaire international qui engage la responsabilité des gouvernants algériens.

Mladic, croisé serbe devenu le symbole des atrocités de la guerre

Portrait



Ratko Mladic s'imaginait en héros du peuple serbe mais a été décrit comme la "quintessence du mal" pour les crimes commis par ses forces durant la guerre de Bosnie, du siège de Sarajevo au massacre de Srebrenica.

La justice internationale a confirmé en appel mardi à La Haye la condamnation de l'ancien général à la perpétuité pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité pendant la guerre de Bosnie qui fit 100.000 morts entre 1992 et 1995.

Parmi ces atrocités, le massacre de 8.000 hommes et adolescents musulmans à Srebrenica, un génocide selon la justice internationale et la pire tuerie commise sur le sol européen depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'ancien Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad al Hussein a décrit l'ancien général comme "la quintessence du mal".

Arrêté en 2011 après 16 ans de cavale, le soldat trapu et arrogant est devenu à près de 80 ans un vieil homme malade.

Mais aux yeux d'une partie de la communauté serbe, qui accuse le tribunal de partialité, l'ancien militaire n'a fait que défendre la cause du "peuple serbe". A Kalinovik, le bourg où il est né en Bosnie du sud-est, une fresque géante à son effigie proclame ainsi qu'on est dans "la ville du héros".

"Je suis le général Mladic. J'ai défendu mon pays et mon peuple",

avait-il lancé dès sa première apparition à la barre à La Haye.

Pour le reste, cet homme, tantôt colérique et brutal tantôt jovial et truculent selon ceux qui l'ont approché, a un jour expliqué que "les frontières ont toujours été tracées avec du sang et les Etats délimités par des tombes".

Il est considéré comme le troisième architecte de l'épuration ethnique durant le conflit qui a divisé la Bosnie selon des lignes de fractures communautaires.

Depuis Belgrade, le président Slobodan Milosevic, mort en détention en 2006, enflammait les Balkans avec sa rhétorique "grand-serbe" tout en manoeuvrant avec la communauté internationale; dans sa "capitale" de

Pale, le psychiatre Radovan Karadzic, idéologue des Serbes de Bosnie condamné en 2019 à la perpétuité, déversait sa propagande fanatique.

Mladic était leur bras armé, le seul du trio né en Bosnie, le 12 mars 1943 selon l'intéressé, la justice internationale retenait elle 1942 comme année de naissance.

Orphelin d'un partisan tué par les Croates oustachis pronazis, il sait très tôt qu'il veut être soldat et devient à 22 ans l'un des plus jeunes officiers de l'armée yougoslave.

Quand la guerre éclate, après avoir combattu les Croates, il est vite transféré à Sarajevo, soumise à un interminable siège de près de quatre ans. Plus de 10.000 habitants, dont environ 1.500 enfants, seront tués par les balles des snipers ou les obus qui pleuvaient des hauteurs tenues par les forces de Mladic.

Pourtant, beaucoup de Serbes de Bosnie minimisent voire nient les exactions commises. "Ce verdict a propulsé le général Mladic au rang de légende car les Serbes savent que sans lui, notre peuple aurait souffert beaucoup plus", a réagi Milorad Dodik, le chef politique de la Republika Srpska, l'entité serbe du pays divisé.

Les partisans de Mladic continuent de véhiculer l'image d'un soldat paysan amoureux de sa terre, respectueux des codes d'honneur militaires, n'ayant pour objectifs qu'une Yougoslavie unie puis la protection de "son" peuple contre ceux qu'il désignait comme les "Turcs", les Bos-

niaques musulmans.

En 1994, sa fille Ana, étudiante en médecine, s'était suicidée. Certains témoins ont estimé que Mladic est devenu plus brutal après ce décès survenu un an avant Srebrenica.

Après la prise de l'enclave musulmane par ses troupes en juillet 1995, on voit Mladic sur des images d'époque s'adresser à des civils, femmes et vieillards. "N'ayez pas peur. Doucement, doucement, laissez les femmes et les enfants partir d'abord", leur dit-il. On le voit tapoter la joue d'un petit Bosniaque, paternel.

D'autres images le montrent martial dans Srebrenica, se félicitant de cette "revanche contre les Turcs".

Après l'accord de paix de Dayton, Mladic reste en Bosnie, à l'abri dans son repaire de Han Pijesak, base à moitié enterrée dans une forêt de pins de l'est du pays.

Puis il s'installe à Belgrade, protégé par l'armée. Officiellement recherché, il ne se cache guère, taille des rosiers, va à la boulangerie, dîne au restaurant, assiste à un match de football. Mais Milosevic est chassé du pouvoir en 2000, Mladic entre en clandestinité. Les arrestations affaiblissent ses réseaux et pour la Serbie, qui aspire à entrer dans l'Union européenne, Mladic devient un problème.

Le 26 mai 2011, il est accueilli chez un cousin dans un village du nord de la Serbie puis livré. Avant son transfert à La Haye, il avait demandé à se rendre sur la tombe de sa fille.



Arrêté en 2011 après 16 ans de cavale, le soldat trapu et arrogant est devenu à près de 80 ans un vieil homme malade



Le président américain promet 500 millions de vaccins pour les pays pauvres



Le président Joe Biden devait annoncer jeudi le don par les Etats-Unis de 500 millions de vaccins aux pays pauvres, un geste fort destiné à démontrer l'engagement de son pays dans la lutte mondiale contre le coronavirus.

M. Biden, arrivé mercredi soir au Royaume-Uni, étape initiale de son premier voyage à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir, avait dit avant de partir qu'il s'appropriait à dévoiler une stratégie vaccinale mondiale.

Selon plusieurs médias améri-

cains, M. Biden devait annoncer que les Etats-Unis vont acheter 500 millions de doses de vaccins contre le Covid-19 de Pfizer/BioNTech pour les donner à d'autres pays.

D'après le New York Times, les premiers 200 millions de doses seront distribués cette année, et les 300 autres millions l'année prochaine.

Les Etats-Unis ont été vivement critiqués pour avoir tardé à partager leurs vaccins avec le reste du monde. La Maison Blanche tente désormais de se poser en première ligne de la lutte

planétaire contre la pandémie, qui a fait plus de 3,75 millions de morts dont près de 600.000 aux Etats-Unis.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ne cesse d'exhorter les pays riches à donner la priorité absolue à un accès équitable aux vaccins partout dans le monde, seul espoir d'éradiquer le coronavirus et tous ses variants.

Aux ravages de la maladie s'ajoutent les conséquences catastrophiques pour l'économie des pays les plus pauvres. Ainsi, selon un rapport de

l'ONU publié jeudi, neuf millions d'enfants risquent d'être contraints à travailler à cause de la pandémie, s'ajoutant aux 160 millions qui sont déjà obligés de le faire.

"Nous perdons du terrain dans la lutte contre le travail des enfants et l'année dernière n'a pas rendu les choses plus faciles", a souligné Henrietta Fore, qui dirige l'Unicef.

Et d'ajouter: "Alors que nous avons largement entamé la deuxième année de confinements, fermetures d'écoles, secousses économiques et

budgets nationaux en recul, les familles sont forcées de faire des choix cornéliens".

De nombreux pays riches retrouvent un semblant de vie normale à la faveur d'un recul de l'épidémie grâce à la vaccination. La France et la Belgique ont ainsi rouvert mercredi les bars et restaurants en intérieur, et les Etats-Unis ont assoupli leurs avertissements aux voyageurs.

Mais d'autres pays continuent de manquer cruellement de vaccins. "Il y a un problème d'équité (sur l'accès aux) vaccins au niveau mondial. Ceux qui pourraient partager ne le font pas", a renchéri le patron de l'OMS, qui a appelé les pays membres du G7 à donner 100 millions de doses aux pays défavorisés dans les deux prochains mois.

Si la plupart des pays pauvres manquent cruellement de vaccins, d'autres nations plus aisées peinent au contraire à convaincre les plus réticents de se faire immuniser.

Ainsi, quelques heureux vaccinés se partageront près de 1,5 million de dollars canadiens (1,23 million d'euros) ou des bourses d'études s'ils remportent une loterie lancée mercredi par le Manitoba, la province canadienne la plus touchée par l'épidémie, pour accélérer sa campagne de vaccination.

Cette initiative rappelle celle lancée à Hong Kong. Des promoteurs immobiliers y ont organisé en mai une loterie réservée aux vaccinés dont le gros lot est un appartement neuf d'une valeur de 1,1 million d'euros, dans l'espoir de relancer une campagne de vaccination languissante qui menace de condamner à la poubelle plusieurs millions de doses.

Premier tête-à-tête Biden-Johnson sur fond de tensions liées au Brexit

Joe Biden et Boris Johnson devaient se rencontrer jeudi pour la première fois en tête-à-tête et espèrent s'accorder sur une nouvelle "Charte de l'Atlantique", dans un contexte brouillé par le délicat dossier du Brexit et ses conséquences en Irlande du Nord.

Arrivé mercredi soir au Royaume-Uni pour son premier déplacement à l'étranger comme président, Joe Biden démarre son intense tournée européenne par une rencontre avec le Premier ministre britannique à Carbis Bay, une petite station balnéaire du Sud-Ouest de l'Angleterre.

C'est également là que doit se tenir de vendredi à dimanche un sommet du G7 consacré en particulier à la pandémie de coronavirus et la crise climatique.

Selon la Maison Blanche, M. Biden va annoncer l'achat "historique" par son pays de 500 millions de doses de vaccins Pfizer/BioNTech contre le Covid-19 afin d'en faire don à 92 pays défavorisés via le dispositif Covax, "la plus grosse commande et donation de vaccins réalisée par un seul pays".

Joe Biden rendra également visite dimanche à la reine Elizabeth II au château de Windsor puis participera au sommet de l'Otan avant un autre sommet avec l'Union européenne.

Son long déplacement en Europe culminera mercredi prochain à Genève par sa rencontre avec son homologue russe Vladimir Poutine.

"Les Etats-Unis sont de retour!", a lancé M. Biden peu après son arrivée au Royaume-Uni, re-

prenant ainsi le message qu'il martèle depuis son arrivée au pouvoir voilà cinq mois. "Et les démocraties du monde entier sont unies pour affronter les défis les plus difficiles".

Londres espère la mise au point d'une nouvelle "Charte de l'Atlantique" conçue sur le modèle de la Charte signée par Winston Churchill et Franklin D. Roosevelt.

Elle doit affirmer que "si le monde a changé par rapport à 1941, les valeurs restent les mêmes" concernant la défense de la démocratie, la sécurité collective et le commerce international, a fait savoir Downing Street.

Le document "reconnaitra également des défis plus récents, comme la nécessité de faire face à la menace que représentent les cy-

berattaques, d'agir de toute urgence pour lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité et, bien sûr, d'aider le monde à mettre fin à la pandémie de coronavirus et à s'en remettre", est-il précisé.

Les deux dirigeants doivent également discuter d'une reprise des voyages entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis après la pandémie ainsi que d'un futur accord permettant une meilleure coopération dans le secteur technologique.

Les deux pays sont liés par ce qu'ils appellent traditionnellement une "relation spéciale", vantée à ce titre par des générations de dirigeants britanniques.

Boris Johnson, qui rêve d'un Royaume-Uni rayonnant sur la scène internationale après avoir cla-

qué la porte de l'UE, préfère, lui, éviter ce terme.

"Mais cela n'enlève en rien l'importance que nous accordons à notre relation avec les Etats-Unis, qui sont notre plus proche allié", a tenu à préciser son porte-parole.

Pour la Maison Blanche, l'expression reste valable. Joe Biden, fier de ses origines irlandaises, "affirmera la force durable de la relation spéciale" avant de souligner les priorités américaines au G7, notamment les valeurs démocratiques communes, le changement climatique et la reprise après la pandémie, selon sa porte-parole Jen Psaki.

Boris Johnson a été le premier dirigeant européen que Joe Biden a appelé après avoir succédé à Donald Trump en janvier.

La Tunisie à la recherche de vaccins pour relancer son économie

La Tunisie, qui n'a reçu que 1,6 million de doses de vaccins contre le coronavirus pour 12 millions d'habitants, a besoin de davantage de vaccins "sans attendre" pour relancer son activité, a déclaré mercredi le Premier ministre Hichem Mechichi.

Le chef du gouvernement s'exprimait devant la presse à Genève à l'issue d'une rencontre avec le dirigeant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Dans le même temps, son gouvernement a annoncé un accord mercredi avec l'OMS selon lequel Tunis doit recevoir 100.000 nouvelles doses d'ici fin juillet et 500.000 autres dans les mois à venir dans le cadre du programme Covax mis en place par l'OMS pour les pays défavorisés.

Mais alors que les pays riches retrouvent un semblant de vie normale grâce à la vaccination, M. Mechichi a plaidé auprès du

chef de l'OMS pour l'envoi de plus de vaccins.

La Tunisie, en pleine crise sociale, "ne peut plus attendre octobre et novembre", a-t-il dit.

Le pays espérait initialement plus de 2,5 millions de doses dès mars, par des achats et des dons dans le cadre de Covax.

Mais Tunis n'a obtenu que 1,6 million de doses à ce jour, dont déjà 600.000 par le biais de Covax, a indiqué à la presse le responsable de l'Institut Pasteur de Tunis Hechmi Louzir.

"Il faut accélérer" la vaccination, a insisté M. Mechichi, estimant que "la pandémie a accéléré les inégalités" entre pays.

"Il y a un problème d'équité (sur l'accès aux) vaccins au niveau mondial. Ceux qui pourraient partager ne le font pas", a renchéri Dr Tedros qui a appelé les pays membres du G7 à donner 100 millions de doses aux pays défavorisés dans les deux prochains mois.

La Tunisie, qui a entamé sa



vaccination en mars avec retard en raison d'un délai dans l'obtention de doses, a commencé cette semaine à immuniser le personnel du tourisme, dont le secteur

est crucial dans une économie mise à mal par la pandémie.

La saison a commencé avec l'arrivée de quelques tour-opérateurs russes, bulgares ou

tchèques en dépit d'une situation épidémique inquiétante, avec plusieurs dizaines de morts par jour, pour un bilan total de 13.126 décès.

Le régime algérien en quête d'une nouvelle légitimité



Les Algériens se rendent aux urnes samedi pour des élections législatives anticipées censées apporter une nouvelle légitimité au régime, mais rejetées par le mouvement contestataire du Hirak et une partie de l'opposition, sur fond de répression croissante.

Le principal enjeu est à nouveau la participation après les précédentes consultations électorales (présidentielle de 2019 et référendum constitutionnel de 2020), marquées par une abstention historique (60% et 76% respectivement).

Deux fiascos pour un pouvoir déterminé à appliquer sa "feuille de route" électoraliste, en ignorant les revendications de la rue (Etat

de droit, transition démocratique, justice indépendante).

"Le pouvoir a besoin de se renouveler, en tout cas de donner l'illusion d'un renouvellement, et de renouveler sa légitimité par des élections", souligne Amel Boubekeur, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris.

A l'issue d'une campagne électorale sans public pour cause d'épidémie, les partis progouvernementaux et les médias officiels ont appelé "à participer en force à ce scrutin crucial pour la stabilité du pays".

Mais le régime s'accommode, par avance, d'une éventuelle forte abstention, tout en espérant un

taux de participation entre 40% et 50%.

Quelque 24 millions d'Algériens sont appelés à élire les 407 députés de l'Assemblée populaire nationale (APN, chambre basse du Parlement) pour un mandat de cinq ans.

Ils doivent choisir parmi près de 1.500 listes --dont plus de la moitié s'affichent comme "indépendantes"--, soit plus de 13.000 candidats.

C'est la première fois qu'un nombre aussi élevé d'indépendants se présentent face à des prétendants endossés par des partis politiques, largement discrédités et jugés responsables de la crise politique et socio-économique qui

ébranle l'Algérie depuis 30 mois.

Ces nouveaux venus, à l'affiliation floue, pourraient s'imposer comme une nouvelle force avec l'aval du pouvoir, qui a fait appel aux "jeunes" et encouragé leurs candidatures.

D'autant que l'opposition laïque et de gauche, en perte de vitesse, a soit appelé ses partisans à boycotter le scrutin soit leur a laissé le choix d'y participer ou non.

Quant aux vainqueurs des dernières législatives (2017), le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND), --partenaires au sein d'une Alliance présidentielle ayant soutenu l'ex-président déchu Abdelaziz Bouteflika--, ils sont aujourd'hui déconsidérés.

"Fin de la mainmise du duo FLN-RND" sur l'APN ?, s'interrogeait mercredi le quotidien francophone El Watan.

Il faut aussi compter avec la mouvance islamiste légaliste qui a décidé de prendre part au scrutin afin de "contribuer au changement souhaité".

Abderrazak Makri, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), proche des Frères musulmans, s'est dit "prêt à gouverner" en cas de victoire.

Certains analystes prédisent une majorité relative pour les partis islamistes modérés dans la nouvelle assemblée.

Le président Abdelmadjid Tebboune semble prêt à composer: "Cet islam politique-là ne me gêne pas parce qu'il n'est pas au-dessus des lois de la République",

a-t-il confié à l'hebdomadaire français Le Point.

En revanche, les autorités redoutent une nouvelle désaffection de l'électorat en Kabylie (nord-est), région berbérophone, traditionnellement frondeuse, où la participation a été quasi nulle en 2019 et 2020.

De fait, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Front des forces socialistes (FFS), les deux partis les mieux implantés en Kabylie, ne participeront pas aux scrutins.

A l'approche de l'échéance électorale, le chef d'état-major de l'armée, le général Saïd Chengriha, a mis en garde contre "tout plan ou action visant à perturber le déroulement" du vote.

Vitrine civile de l'institution militaire, le gouvernement s'est efforcé ces derniers mois de briser le mouvement de contestation.

Il a de facto interdit les marches du Hirak et multiplié les interpellations et les poursuites judiciaires visant opposants politiques, militants hirakistes, journalistes indépendants et avocats.

Au moins 214 personnes sont actuellement incarcérées pour des faits en lien avec le Hirak et/ou les libertés individuelles, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Né en février 2019 du rejet massif d'un cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, le Hirak réclame un changement radical du "système" politique en place depuis l'indépendance (1962). Jusqu'à présent en vain.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & LOISIRS
Jeux

JEU DE CARTES	PARTIE INITIALE DE L'AORTE	TRAITER AVEC MÉPRIS	A DE L'AVENIR	BLESSÉ	PETIT CUBE	PRAIRIE	VOYELLES	SOMNOLENT
FOLI					OBSERVA			
GROS SERPENT GRECQUE			FIN DE VERBE DÉCHIFFRÉ		CRISTAL DE ROCHE	TRES COLURT BOUT A BOUT		
	LÂCHE						DOUBLÉE	
ANTILOPE D'AFRIQUE				FORME D'AVOIR LE MÊME			LETTRES DE COOPER	
	SALIVE LA FACE		QUARTIER DE CAEN		COULE EN IRLANDE	BOULEYERSE EXCLAMATION		
CONNU	CHEF DE FILE					PARTIE D'UN ARCHIPEL		
PIS ENTRE 3 ET 4				EN APARTÉ ESCAMOTE		SUPERVEDETTE	LYOPISTE NOTE	
		PARTIE D'UNE BALADE	FERMENT LIMITE					DÉDAIGNEUX
CHEVELU	MEUBLE MÉTAL				FORME D'AVOIR			TOUFFU
ESCROC					À L'ENVERS: CALCIUM		EN DIRECT FIN D'ANNEE	
						MORCEAU D'EBÈNE MISÉRABLE		
AGIT AVEC RUSE EN MARGE		EMPRUNTEUR						

Solution mots flechés d'hier

	A	ANNEE	I	M	I	G	
SÈRE	G	A	F	F	E	L	A
D	E	F	I	N	S	B	I
N	I	G	A	U	D	L	E
T	R	A	C	E	T	A	T
A	P	N	E	E	O	I	R
A	E	X	P	E	R	I	M
E	X	P	E	R	I	M	E
N	A	M	A	G	A	Z	I
S	N	O	B	E	G	E	R
A	M	A	R	R	E	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmoutya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue de l'E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Signal d'avertissement du train.
- II. Aiguilleur manoeuvrant le signal d'avertissement.
- III. Halle. - Très petite. - Coeur de parisien.
- IV. D'un des boyaux. - Trou perdu.
- V. Négation. - Il jaillit de celle qui rit. - C'est du propre !
- VI. Tagada ... !
- VII. Le train y fait " tchou tchou " ! - Boîte de caisses.
- VIII. Ce n'est pas le grand amour ! - Club de lutteurs.
- IX. Pronom. - Fausse.
- X. Chef de Gard. - Titre.

VERTICALEMENT.

- 1. À la vôtre !
- 2. Fichus ! - Baba.
- 3. Fait l'appel. - Avec elle on fait ceinture !
- 4. Rivière. - Privée de liberté.
- 5. Ils étaient attirés par l'or.
- 6. Sigle. - Renvoi sonore.
- 7. Symbole. - Diplôme. - Dans les bois et au fond des bois.
- 8. Langage en informatique. - Secoue la cafetière.
- 9. Fleuve d'Asie.
- 10. Champignons .

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	A	J	U	S	C	U	L	E	S
II	E	C	O	L	E		B	A	N	C
III	T	E	S	T		S	T	Y	L	O
IV	A	S	P	I	R	A		E	E	L
V	L		I	M	A	G	E		V	A
VI	A	N	N	A		E	R	R	E	R
VII	N	E		T	B		S	E		I
VIII	G	O	G	U	E	S		C	O	S
IX	U		E	M	P	I	E	R	R	E
X	E	C	O		C	R	U	E	L	S

Grilles de sudoku

Facile

		3		8						
5					4		6	9		
9		7	2				5	4		
	5	2		8	1					
		6	5	3	2	8				
			6	7		2	5			
	1	5			3	4		9		
	7	9		5					2	
					8		1			

Moyen

2			8	4	5					
8	5			1						9
		6		7						
								9		
4	8		3	9	6			7	5	
	3									
				3		8				
6				8				2	7	
			7	6	9					1

Difficile

			7			6		8		
4				2					3	
	3			9						
					2	8	5			
5	7			6			1	4		
	2	4	5							
				5			3			
6				1						2
1	9				4					

Expert

					2					
2	6								3	
8	5		7		6	2				
9				4						
1	2							9	6	
					8				5	
		3	8			4		5	2	
	4						6		9	
			1							

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	5	7	3	6	1	9	8	2		
6	2	8	9	4	7	5	3	1		
3	1	9	8	5	2	6	7	4		
5	9	2	6	1	8	3	4	7		
7	8	3	5	2	4	1	9	6		
1	4	6	7	9	3	8	2	5		
2	6	4	1	3	9	7	5	8		
8	3	5	4	7	6	2	1	9		
9	7	1	2	8	5	4	6	3		

Moyen

2	9	6	5	8	4	1	3	7		
7	3	8	1	6	9	4	2	5		
4	1	5	7	3	2	8	9	6		
3	5	9	4	2	8	6	7	1		
1	4	7	6	5	3	9	8	2		
8	6	2	9	1	7	3	5	4		
9	2	1	3	7	6	5	4	8		
5	8	3	2	4	1	7	6	9		
6	7	4	8	9	5	2	1	3		

Difficile

6	5	7	8	2	1	9	4	3		
3	8	4	9	6	7	2	5	1		
2	1	9	4	3	5	6	8	7		
9	3	8	5	1	4	7	6	2		
4	6	1	2	7	8	5	3	9		
7	2	5	3	9	6	4	1	8		
8	7	3	6	4	9	1	2	5		
1	4	2	7	5	3	8	9	6		
5	9	6	1	8	2	3	7	4		

Expert

6	2	5	4	9	8	7	3	1		
8	7	4	1	6	3	9	5	2		
3	9	1	2	7	5	6	4	8		
4	6	8	9	2	7	5	1	3		
2	1	3	6	5	4	8	9	7		
9	5	7	8	3	1	4	2	6		
5	3	2	7	4	6	1	8	9		
1	4	6	3	8	9	2	7	5		
7	8	9	5	1	2	3	6	4		



Consulting Group:
Un partenariat
en faveur des juniors-
entrepreneurs

La Confédération des junior-entreprises marocaines (CJEM) a annoncé avoir conclu un partenariat avec Hera Consulting Group, portant sur l'accompagnement des juniors-entrepreneurs et le développement de leurs compétences.

Signé par la présidente du bureau exécutif de la CJEM, Ikram Lebhar, et la directrice générale de Hera Consulting Group, Jihane Benslimane, cet «acte partenarial témoigne par excellence de l'ambition ardente des deux parties pour garantir un développement de compétences inédit et un accompagnement de qualité pour les juniors-entrepreneurs épaulés par la CJEM», indique un communiqué de la Confédération.

«Excellence, adaptation, efficacité, créativité et audace, telles sont les valeurs de Hera Consulting Group et les maîtres mots décrivant ce partenariat prometteur entre les deux entités», fait observer la même source, notant que cet accord atteste les efforts déployés de la part de la CJEM en vue de renforcer l'insertion effective de ses juniors-entrepreneurs dans le tissu économique marocain et surtout de continuer à promouvoir et faire prospérer le mouvement junior-entrepreneurial au Maroc, rapporte la MAP.

En effet, «Hera Consulting Group est parfaitement convaincu que tout manager et entrepreneur a besoin d'un conseil ou d'un avis externe en vue de développer davantage son service et sa structure», fait valoir le communiqué. Et de soutenir: «Parce que la CJEM veille en perpétuel à accompagner ses junior-entrepreneurs dans la concrétisation et la réussite de leurs junior-entreprises, Hera Consulting Group s'avère à, cet égard, un partenaire prometteur pour la Confédération avec lequel elle partage sans doute une vision commune de développement et une perspective lucide d'amélioration continue».

Hera Consulting Group est un cabinet de conseil en stratégie, conduite du changement, développement d'entreprise, management opérationnel et formation professionnelle. Depuis neuf ans, le cabinet accompagne des grandes entreprises, des PME, des dirigeants et des entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets de développement, leur croissance et dans le démarrage de leurs projets dans différents marchés.

Le cabinet intervient auprès d'une clientèle variée allant de la structure naissante ou à taille humaine, à la grande entreprise ou structures de type holding-groupe, indique le communiqué. Grâce à son savoir-faire riche en Europe et en Afrique francophone, le cabinet a réussi à créer, maintenir et renforcer un positionnement inédit dans le domaine, tout en procurant à ses clients un accompagnement de qualité leur permettant d'atteindre leurs objectifs professionnels et de réussir dans le monde des affaires.

Reprise vigoureuse de l'économie mondiale

L'économie mondiale reprend du poil de la bête, selon une récente analyse de la Banque mondiale qui souligne des signes encourageants de reprise à l'échelle mondiale.

Dans sa dernière édition des « Perspectives économiques mondiales », l'institution financière internationale table, en effet, sur une croissance de l'ordre de 5,6 % en 2021. Une évolution qui traduirait ainsi un rebond post-récession d'une ampleur sans précédent en 80 ans.

« Cette reprise tient en grande partie au redressement vigoureux de quelques grandes économies, tandis que de nombreuses économies émergentes et en développement sont encore aux prises avec la pandémie de Covid-19 et ses retombées », a expliqué la Banque mondiale.

Grâce aux importantes mesures de soutien budgétaire et à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, les Etats-Unis devraient afficher une croissance de 6,8% cette année, a indiqué l'institution de Bretton Woods faisant savoir que la croissance se raffermirait également dans les autres économies avancées, mais dans une moindre mesure.

De l'analyse des économies émergentes et en développement, il apparaît que la Chine devrait en-



registrar un rebond de sa croissance de 8,5% cette année, à la faveur du rattrapage de la demande, a-t-elle indiqué précisant que la reprise mondiale devrait s'établir à 4,4% si l'on ne tient pas compte de la Chine.

Tiré par la progression de la demande et la hausse des prix des produits de base, ce groupe de pays devrait connaître une croissance de 6% cette année, a poursuivi la Banque mondiale.

Le redressement de l'économie mondiale est cependant à nuancer en raison de la pandémie qui a paralysé de nombreux pans de l'économie mondiale. En effet, en dépit de la reprise, l'organisme mondial estime que la production mondiale fin 2021 sera inférieure d'environ 2% aux prévisions pré-Covid.

Il faut dire que la pandémie a aggravé la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement, comme l'a relevé dans ce rapport le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass.

L'institution prévient d'ailleurs que « dans les deux tiers des économies émergentes et en dévelop-

pement, les pertes de revenu par habitant subies en 2020 ne seront pas recouvrées en 2022. Dans les pays à faible revenu, où la vaccination a pris du retard, les effets de la pandémie ont effacé les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et aggravé l'insécurité et d'autres problèmes de longue date ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la reprise est freinée par la recrudescence des cas de Covid-19 et le retard pris dans la vaccination, auxquels s'ajoute la suppression des mesures de soutien dans certains cas.

Pour 2022, les projections tablent sur une croissance de 4,7% pour l'ensemble des économies émergentes et en développement. Néanmoins, les gains attendus dans ce groupe de pays ne sont pas suffisants pour récupérer le terrain perdu pendant la récession de 2020, et en 2022, la production devrait être inférieure de 4,1 % aux projections pré-Covid.

Quoi qu'il en soit, « il est essentiel de mener une action coordonnée au niveau mondial pour accélérer la distribution des vaccins et les allègements de dette,

surtout pour les pays à faible revenu », a estimé David Malpass.

Pour le président du Groupe de la Banque mondiale, « à mesure que l'on sort de la crise sanitaire, les dirigeants politiques devront faire face aux effets durables de la pandémie et prendre des mesures pour promouvoir une croissance verte, résiliente et inclusive tout en préservant la stabilité macroéconomique ».

A noter que le rapport de la Banque mondiale consacre un dossier spécial à l'impact positif que la baisse des coûts commerciaux, liés notamment à la logistique et aux lourdes procédures frontalières, pourrait avoir sur la reprise dans les économies émergentes et en développement en facilitant les échanges, souligne l'institution dans un communiqué.

Il analyse également « le rebond de l'inflation mondiale qui a accompagné la reprise de l'activité économique. Sur les cinq dernières récessions mondiales, celle de 2020 a produit le plus faible recul de l'inflation, suivi de la plus forte hausse », souligne la même source.

Alain Bouithy

“

Le revenu par habitant devrait toutefois rester inférieur aux niveaux atteints avant la pandémie

Lancement du dépôt électronique des factures des EEP sur la plateforme AJAL

Un nouveau module de dépôt électronique des factures en faveur des établissements et entreprises publiques (EEP) est désormais disponible sur la plateforme AJAL, a annoncé le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA).

Le ministère a diffusé en date du 1er juin 2020 la circulaire n° 59/20/DEPP en vue du lance-

ment, de manière progressive, du dépôt électronique des factures des fournisseurs des EEP, précise un communiqué du MEFRA. Dans ce cadre, rapporte la MAP, il a procédé à l'intégration, à la plateforme AJAL, d'un nouveau module de dépôt électronique des factures en faveur des EEP qui choisissent cette plateforme, indique la même source.

Aussi, les fournisseurs des EEP

ayant opté pour l'utilisation de la plateforme AJAL peuvent-ils procéder au dépôt de leurs factures selon un planning, relève la même source, précisant que pour les factures relatives aux commandes supérieures à 5 MDH, c'est à partir du 9 juin 2021, pour les factures relatives aux commandes supérieures à 1 MDH, c'est à partir du 1er janvier 2022 et pour les factures relatives aux commandes supérieures à 0,2

MDH, c'est à partir du 1er juin 2022. Concernant les fournisseurs des EEP ayant opté pour leurs propres plateformes déjà déployées, la liste de ces organismes sera publiée au niveau de la rubrique de l'Observatoire des délais de paiement (ODP) à partir du 9 juin 2021, étant précisé que le chantier d'intégration entre ces plateformes et la plateforme AJAL est en cours, note la même source.



Son Altesse la Princesse Lalla Zineb reçoit le PDG du Groupe Bugshan Maroc

Son Altesse la Princesse Lalla Zineb, Présidente de la Ligue marocaine pour la Protection de l'enfance, a reçu, mercredi au Centre Lalla Meriem des enfants privés de leur environnement familial à Rabat, Obada Nasserddine, PDG du Groupe Bugshan Maroc accompagné d'Osama Berrada, directeur général du groupe Hyundai Maroc.

Lors de cette audience, Son Altesse la Princesse Lalla Zineb a salué l'initiative et l'engagement du Groupe Bugshan Maroc envers l'aide à l'action sociale de la Ligue et aux efforts d'amélioration des conditions de prise en charge des pensionnaires de ses structures d'accueil, à travers le transport scolaire collectif, indique un communiqué de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance.

En soulignant l'importance des projets sociaux visant la pro-

motion des actions de solidarité, de coopération et de partenariat avec les différents acteurs opérant dans le secteur social, Son Altesse a rappelé les axes prioritaires de la Ligue.

De son côté, Obada Nasserddine a salué les efforts de la Ligue en faveur des enfants en situation de précarité et exprimé ses vifs remerciements à Son Altesse d'avoir donné l'occasion au Groupe Bugshan Maroc de participer au développement de la solution de mobilité solidaire, en mettant à la disposition de la Ligue un véhicule de transport scolaire collectif.

A cet effet, il a souligné que ce véhicule constituera la première étape d'une collaboration fructueuse, qui sera renforcée prochainement par d'autres donations et actions sociales destinées aux groupes cibles, relevant de différentes structures d'accueil de la Ligue.

L'agroalimentaire enregistre une performance remarquable

L'agroalimentaire, secteur stratégique de l'économie nationale, continue d'afficher une performance globale remarquable et montre des perspectives de développement prometteuses. Secteur vital pour la sécurité alimentaire, l'agroalimentaire compte aujourd'hui 2.100 entreprises, employant 161.671 personnes et représentant un chiffre d'affaires (CA) de 161 milliards de dirhams (MMDH) (24% du CA industriel), un CA à l'export de 32,8 MMDH (15% des exportations industrielles) et une valeur ajoutée estimée à 39 MMDH (25% du PIB industriel).

Dans le cadre du Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-2020, le secteur a pu réaliser une bonne performance globale. Plus de 91.058 nouveaux emplois ont été créés durant cette période, plaçant le secteur parmi les principaux pourvoyeurs d'emplois industriels. Même tendance pour les exportations qui ont connu une croissance de plus de 40% durant cette période passant de 23,4

MMDH en 2014 à 32,8 MMDH en 2020, rapporte la MAP.

Une performance confirmée par les résultats enregistrés par les 7 filières (valorisation des fruits et légumes frais, industrie des pâtes et couscous, industrie de l'huile d'olive, industrie des viandes, transformation des fruits et légumes, industrie laitière et biscuiterie chocolaterie et confiserie) qui font l'objet du contrat-programme 2017-2021.

Dans le cadre de ce dernier, 283 investissements, répartis sur toutes les régions, d'un montant global de 8 MMDH, sont actuellement en cours d'accompagnement, à travers les mécanismes du Fonds de développement industriel et d'investissement (FDII) et le Fonds de développement agricole (FDA). Ils permettront de générer, à terme, plus de 21.290 emplois, un CA de 23,5 MMDH et un CA à l'export de 6,9 MMDH.

Plusieurs mesures d'accompagnement concrètes et ciblées ont été mises en œuvre pour booster le développement du secteur. Ainsi, des mesures spécifiques ont concerné l'appui à l'investissement, le soutien à l'exportation et l'appui à la commercialisation.

D'autres mesures transverses ont porté sur l'accélération de l'innovation produit, la relance du Centre technique des industries agroalimentaires (CETIA) et l'appui à la certification/normalisation et à la Fédération nationale de l'agroalimentaire (Fenagri). A cette



fin, un cofinancement public-privé de 12 MMDH (4 MMDH à travers le FDA et FDII et 8 MMDH assurés par les opérateurs privés) a été mis en place. Le secteur doit sa réussite aux réformes et projets qui l'ont mené à maturité. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts ont uni leurs efforts dans cette ambition. Après la signature, en 2014, d'un mémorandum d'entente devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant

à élaborer une feuille de route stratégique du secteur, le contrat-programme pour le développement des industries agroalimentaires a été mis en œuvre.

L'objectif étant d'assurer une meilleure convergence et complémentarité entre la stratégie industrielle et la stratégie agricole afin de renforcer l'intégration entre l'amont agricole et l'aval de transformation et accélérer le développement du secteur.

Par ailleurs, nombre de projets, nés dans le secteur de l'agroalimentaire, ont été réalisés dans le cadre de la banque de projets, lan-

cée par le ministère de l'Industrie, en septembre dernier, pour la substitution de l'importation par la fabrication locale. A ce jour, 122 projets d'investissement dans le secteur agroalimentaire d'un montant global de 3,7 MMDH ont été validés. Permettant de générer plus de 13.000 emplois, ces investissements représentent un potentiel CA de 5,1 MMDH et de 2,1 MMDH à l'export. En d'autres termes, le Maroc n'aurait plus à importer 5 MMDH et exporterait 2MMDH de plus. La balance commerciale du Royaume gagnerait alors 7MMDH.



Des perspectives prometteuses

Attjariwafa bank annonce un "Green Day" pour faire découvrir l'agriculture urbaine

Le groupe Attjariwafa Bank a organisé, à Casablanca, un "Green Day" sous forme d'ateliers, afin de faire découvrir l'agriculture urbaine à ses collaborateurs et de les sensibiliser sur son impact positif sur l'environnement.

Initié en collaboration avec l'Association "Toit En Vert" à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le 5 juin, cet événement, qui s'est déroulé sur l'une des terrasses du siège social du groupe à Casablanca, s'inscrit dans sa démarche engagée depuis plusieurs années en matière de RSE, indique Attjariwafa bank dans un communiqué. Il s'inscrit également dans la continuité de la campagne de sensibilisation des collaborateurs à la protection de l'environnement et leur adhésion aux projets à fort impact environ-

nemental conduits par le groupe bancaire, rapporte la MAP citant la même source.

"Ce sont ainsi près de 60 collaborateurs du siège et du réseau de Casablanca, qui ont participé à des ateliers d'introduction à l'agriculture urbaine, au cours desquels ils ont été initiés aux techniques de végétalisation de toits", fait savoir le communiqué.

Ces ateliers ludiques ont permis aux collaborateurs de découvrir, dans une ambiance de partage et d'apprentissage, les matériaux de jardinage, les variétés de graines, les différents types de terre, terreaux, de s'initier aux techniques de remplissage des bacs potagers et de préparation de plateaux de semis, et d'installer ainsi le premier jardin potager urbain de la Banque.

A travers cette initiative, qui a connu "un franc succès", le groupe Attjariwafa

bank confirme "son engagement" à créer de la valeur durablement partagée, à travers une politique RSE impliquant l'ensemble de ses parties prenantes et visant à accompagner le développement d'une économie durable, équilibrée, et respectueuse de l'environnement, souligne le Groupe.

Attjariwafa bank a enregistré, de 2019 à 2020, une réduction en émission de 166,29 tonnes équivalent CO2, soit -66% d'émissions pour le siège social du groupe, à travers le déploiement d'une démarche de gestion durable des déchets d'activité. "Toit En Vert" est une association ayant pour objectif de créer des espaces verts, jardins et potagers en milieu urbain. Grâce à une agriculture urbaine respectueuse de l'environnement, l'association contribue à des projets verts, solidaires et citoyens.



Art & culture

Fête de la musique

L'électro s'invite à l'IF de Rabat



En hommage à l'art sonore, l'Institut Français (IF) de Rabat a organisé, mercredi sur son toit, le tournage de la soirée dédiée à la musique électronique, un événement phare de l'année culturelle.

Créant un univers musical inédit, cette faune sonore se veut un rendez-vous incontournable pour mélanger les divers disciplines artistiques, en compagnie du groupe de musique électronique Moroko Loko, de l'artiste urbain du graffiti Ed Oner et des acrobates du Cirque Shems'y.

Pour le directeur de l'IF de Rabat et Kénitra, Pierre-Hubert Touchard, cet événement musical est une occasion propice pour promouvoir la ville de Rabat, capitale de la culture et de la musique marocaine, outre le plaisir de se retrouver après un arrêt culturel dû à la pandémie du nouveau coronavirus. Cette manifestation culturelle a été programmée depuis un moment, a expliqué M. Touchard dans une déclaration à la MAP, soulignant que le choix des artistes invités a porté sur l'un des meilleurs groupes de musique

électronique au Maroc, connu et reconnu à l'échelle internationale, en l'occurrence le Moroko Loko.

S'agissant de l'élection du toit de l'IF pour abriter cette fête sonore, le directeur de l'Institut a précisé que l'endroit choisi permet de mettre en valeur la beauté et la splendeur de la ville de Rabat, surtout que l'IF se situe derrière un bâtiment emblématique qui est la Cathédrale Saint-Pierre, en plus d'une vue imprenable sur les Oudayas.

En choisissant la toiture de l'Institut, le public peut être accueilli en respectant les mesures sanitaires et les règles de distanciation sociale, a-t-il ajouté, relevant que ce rendez-vous a été au cœur des projets culturels de l'IF, afin de pouvoir collaborer avec les artistes marocains issus de différents horizons.

Avec la toile du graffiti réalisé par le jeune Ed Oner, une trace visuelle de cette fête sonore sera sauvegardée, outre son enregistrement et sa diffusion prévue pour le 21 juin sur les réseaux sociaux des Instituts Français de

Rabat, du Maroc et de Paris, a précisé M. Touchard.

De son côté, l'artiste Amine Akesbi, alias Amine K, a fait savoir dans une déclaration similaire que ce projet artistique, qui s'est concrétisé à l'occasion de la célébration de la fête de la musique, a été prévu depuis 2 années mais reporté à cause de la pandémie mondiale.

Se réjouissant de retrouver son public, le concepteur du Moroko Loko a expliqué qu'une captation artistique inédite s'est réalisée sur le toit de l'IF, en plongeant le public dans un univers qui mélange la musique électronique au graffiti et à l'acrobatie.

Spécialisé en musique électronique de tous genres, notamment du funk et du disco, le Moroko Loko ambitionne de changer les mentalités à travers une culture de tolérance et de partage, de développer la musique électronique marocaine et de la promouvoir dans les quatre coins du monde, a-t-il dit.

Qualifiant la culture de "rempart" contre l'obscurantisme, il a affirmé qu'à travers l'art, le Moroko Loko dé-

gage une fierté sonore qui prend son essence de la culture marocaine. "Une culture toujours rayonnante par sa diversité et sa richesse".

Pour sa part, le spécialiste en art urbain et graffiti, Mohamed Tours, alias Ed oner, a révélé que tout au long de cet événement hybride, une toile sera créée durant 3 heures et demie, parallèlement au show de musique et d'acrobatie, bravant ainsi les barrières artistiques.

Se disant très soulagé de retrouver l'émotion du public, le jeune artiste a indiqué que la toile, qui sera exposée à l'IF de Rabat, portera une thématique sobre, joignant la blancheur aux couleurs vifs de la nature.

La Nuit électronique, rendez-vous incontournable des précédentes saisons culturelles de l'IF du Maroc, a fait son retour en force à travers les sons des platines du Moroko Loko, du street art marocain et des acrobaties évolutives et dynamiques des lauréats de l'école nationale de Cirque Shems'y, notamment Hamza Alouani et Mohamed Makhlofi.

Une nouvelle lueur d'espoir pour les artistes

Réouverture des théâtres et du cinéma

Les artistes et créateurs de la province d'Al Hoceïma ont accueilli avec joie la décision de rouvrir les théâtres et la seule Maison de la culture et du cinéma de la ville, après environ un an et demi de fermeture. Les artistes d'Al Hoceïma ont poussé un grand soupir de soulagement après cette décision, qui leur permettra de libérer leurs énergies créatives et de retrouver leur enthousiasme pour retrouver le public et le charmer avec leurs performances artistiques variées et novatrices.

Le directeur de la troupe Tifswin pour le Théâtre amazigh d'Al Hoceïma, Fouad El Bannoudi, a précisé que la décision de rouvrir les théâtres et la Maison de la culture est d'une grande importance, étant donné qu'elle a contribué à semer la joie chez les artistes et créateurs d'Al Hoceïma et leur a donné une nouvelle lueur d'espoir pour aller de l'avant dans leurs projets artistiques. "Pendant environ un an et demi, la vie culturelle à Al Hoceïma était en quasi-stagnation, car nombre d'activités et d'événements, organisés en version virtuelle, étaient en deçà des attentes du public", a confié à la MAP M. El Bannoudi, notant que cette décision constituera, sans aucun doute, l'occasion pour Tifswin de poursuivre la pré-

sentation de leurs spectacles hauts en couleurs.

La troupe Tifswin pour le Théâtre amazigh envisage de présenter le 18 juin, au Théâtre national Mohammed V de Rabat, sa nouvelle pièce "Chatara", a-t-il indiqué, ajoutant: "nous sommes actuellement en train de mettre la touche finale au spectacle, afin de le présenter au public sous de bons augures".

Cet acteur théâtral a fait observer que le retour à la vie culturelle, en ce moment particulier, revêt une grande importance, étant donné que "nous nous apprêtons à inaugurer un certain nombre de projets culturels importants, qui sont en cours de réalisation dans la province d'Al Hoceïma, dans le cadre du programme de développement spatial "Al Hoceïma, Manarat Al Moutawassit", en l'occurrence le Grand théâtre d'Al Hoceïma et le Centre culturel d'Imzouren.

Même son de cloche chez le directeur du festival Buya de la musique au féminin d'Al Hoceïma, Abdelaziz El Bakali, qui a salué, dans une déclaration à la MAP, la décision de rouvrir les théâtres et la Maison de la culture, après une fermeture qui a duré environ un an et demi.

Cette décision "juste et audacieuse" contri-

buera à apaiser les âmes et ressourcer plusieurs franges de la société qui ont été durement touchées par la fermeture des théâtres et des salles de cinéma, a-t-il estimé. Les artistes et créateurs sont tenus de respecter les mesures préventives adoptées par les autorités compétentes pour enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-il insisté.

Selon M. El Bakali, cette décision lui permettra, ainsi qu'aux artistes d'Al Hoceïma et associations œuvrant dans le domaine culturel et artistique, de présenter des spectacles artistiques, rencontrer à nouveau les passionnés de l'art et de la musique et préparer la 9^e édition du festival.

De son côté, la directrice provinciale du ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports à Al Hoceïma (Département de la culture), Jihane El Khattabi, a rappelé que la réouverture des théâtres, des centres culturels et des bibliothèques publiques dans la limite de 50% de leur capacité d'accueil intervient en application de la décision du gouvernement de rouvrir les espaces d'animation dans le Royaume et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de tutelle.

Cette décision contribuera, selon elle, à

renforcer l'animation culturelle dans la province d'Al Hoceïma, créer une dynamique particulière et permettre aux associations et acteurs culturels de la province d'organiser leurs activités culturelles et de présenter leurs performances artistiques sous de bons auspices. Mme El Khattabi a assuré que les projets réalisés à Al Hoceïma dans le cadre du programme de développement spatial "Al Hoceïma, Manarat Al Moutawassit", notamment le Grand théâtre, le Conservatoire de musique et le Centre culturel d'Imzouren, contribueront, une fois ouverts au public, à la promotion de l'offre culturelle.

Ils seront aussi d'un grand apport à la dynamique culturelle et artistique dans la province d'Al Hoceïma et mettront en exergue plusieurs talents et énergies créatives, ce qui devrait relancer le secteur touristique dans la province et renforcer la position d'Al Hoceïma comme destination touristique distinguée.

La réouverture des théâtres et de la Maison de la culture permettra un retour triomphal de la vie culturelle et artistique d'Al Hoceïma et servira d'exutoire pour la population locale, qui a subi l'impact psychologique de la pandémie de la Covid-19.

Essaouira à l'heure du Festival "Les Océanes"

L'ouverture de la 4^{ème} édition du Festival "Les Océanes" s'est déroulée, mardi à Essaouira, avec au programme une série d'événements et d'activités autour de l'éducation, de l'art et de l'environnement.

Initié par l'Institut français d'Essaouira (IFE), cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 18 juin, se veut une contribution à l'animation de la scène locale, confortant la Cité des Alizés, comme destination incontournable des grands rendez-vous de la culture nationale et internationale. La journée inaugurale de cette programmation annuelle a été marquée par le lancement, dans la commune de Lahsinat, d'une session de formation "Le français au sens propre au Maroc", axée sur la thématique de la permaculture.

Organisée en partenariat avec la

Direction provinciale de l'Éducation nationale à Essaouira, cette initiative propose aux enseignants de développer la conscience écologique à travers des projets de classe, fait savoir la directrice de l'IF d'Essaouira, Mme Louisa Babaci.

Trois jours durant, ces sessions de formation dédiées à des enseignants de différentes disciplines et à des amateurs de clubs d'environnement, touchent 20 professionnels de l'éducation par groupe. Dans un deuxième temps, des ateliers destinés à une centaine d'enfants sont proposés via des visites de terrain et d'ateliers de sensibilisation aux élèves des 5^e et 6^e années du primaire.

Les festivaliers auront également rendez-vous avec une exposition intitulée "L'eau au cœur de la science" tout au long des mois de juin et de juillet,

en partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), afin de mettre en avant la menace que représentent le changement climatique et les risques de surexploitation.

Une conférence autour de "L'eau, une ressource rare à préserver : cas du Maroc", sera aussi animée par Mme Laila Mandi, professeure à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et directrice du Centre national des études et de recherche sur l'eau et l'énergie de Marrakech. Les festivaliers auront également l'occasion de découvrir une exposition-installation révélant les œuvres du jeune et talentueux artiste souïri Noureddine Ouarhim, qui "explore avec génie et créativité les créations de la nature pour offrir au public sa lecture poétique de notre environnement (land art)".



Bouillon de culture

Alexandre Astier



"Ça se rapproche..." Un mois et demi avant la sortie de *Kaamelott - Premier Volet*, le tant attendu film inspiré de la série à succès des années 2000, Alexandre Astier dévoile une série d'affiches inédite du film mettant en scène les différents personnages de la saga.

L'un de ces posters affiche le taciturne Léodagan, joué par Lionel Astier. "Le fils de Pandragon est de retour? Eh ben qu'il vienne", lance-t-il avec son phrasé habituel. Initialement prévu en juillet 2020, le film a en effet été repoussé d'un an en raison de la pandémie.

D'autres affiches dévoilées par Astier présentent les autres personnages du film: Guillaume Gallienne (*Alzagar*), Thomas Cousseau (*Lancelot du Lac*), François Rollin (*Loth*), Clovis Cornillac (*Quarto*).

Attendu par les fans depuis presque dix ans - le premier teaser a totalisé 8 millions de vues en 48 heures en 2020 - ce long-métrage ultra-secret se déroule une dizaine d'années après les événements racontés dans la série imaginée par Alexandre Astier, et diffusée sur M6 entre 2005 et 2009.

De prestigieuses guest-stars donneront la réplique aux stars de la série: Christian Clavier, Géraldine Nakache, Guillaume Gallienne, Antoine de Caunes, Alain Chabat, Clovis Cornillac et même Sting. Sortie prévue le 21 juillet.

Quand la poésie prend forme "Poèmes graphiques" de Claire Carlut

L'Institut français de Kénitra a abrité, mercredi, le vernissage de l'exposition "Poèmes graphiques: Une odyssée à l'encre entre ciel et mer" de la poétesse et auteure française Claire Carlut.

Les tableaux de cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 16 juin courant, sont un hymne à la poésie graphique, où le texte prend forme à travers des messages qui vont au-delà du visuel, d'autant que les passages sont tirés d'œuvres de deux illustres poètes, en l'occurrence Stéphane Mallarmé et Guillaume Apollinaire. "Je vise à travers cette exposition une sorte de beauté et de vérité, en s'inspirant de Mallarmé et Apollinaire, dont les travaux étaient en noir et blanc", a confié à la MAP Claire Carlut, précisant que son travail est à la croisée de ces deux artistes, avec une dimension plus colorée en apportant de plastiques et de couleurs.

S'attardant sur les poèmes graphiques et visuels, Mme Carlut a fait savoir que le souci du visuel s'adresse juste aux yeux, alors que la poésie graphique c'est un travail poétique sur le rôle et l'agencement du texte et les effets qu'ils vont avoir sur le lecteur-spectateur. "La poésie graphique a une dimension en plus par rapport à la poésie visuelle".

Mme Carlut a poursuivi que son objectif à travers ses œuvres est de faire découvrir la poésie au plus grand nombre de personnes, ajoutant que c'est le genre qui reste le plus anonyme et moins consulté par les gens, d'autant plus que la réputation de la poésie c'est d'être moins accessible et plus difficile. "J'essaie de rendre ce cliché moins vrai et d'offrir au plus grand nombre une nouvelle image de la poésie, une image renouvelée", a-t-elle affirmé, notant que cette exposition sera proposée à la maison de poésie de Rabat et de Tétouan.

Abordant ces futurs projets, la professeure à l'Institut français de Kénitra a révélé qu'elle est en train d'écrire un spectacle d'humour "one-woman-show" en stand up reposant sur une autobiographie retraçant son parcours personnel et professionnel entre la France et le Maroc. Après avoir étudié les arts plastiques et l'Histoire des Arts, le baccalauréat en poche, Claire Carlut s'inscrit à l'École Supérieure des Arts de Toulon. Après une année de pratique, elle retrouve le chemin de ses premières aspirations: la littérature.

Ayant à son actif plusieurs réalisations artistiques, notamment en poésie et théâtre, Mme Carlut a voulu par cette exposition de présenter ses poèmes graphiques, fruits d'une expérience poétique particulière, entre deux continents. En marge de cette exposition, le public a eu droit à une installation littéraire numérique L.I.R. (Livres in Room), une sorte "d'îlot rêvé" of-



frant le doux privilège de s'échapper quelques instants du réel pour plonger dans les songes des écrivains, assurent les organisateurs.

L'objet livre est au centre de ce dispositif où il suffit de scanner son code-barres pour déclencher un extrait mis en scène. Cette bibliothèque numérique offre à chaque visiteur une expérience

unique de lecture augmentée, précise-t-on. Selon le dossier de la présentation de ce L.I.R., ce projet scénique aux frontières de la littérature et des arts visuels amène à se concentrer sur l'esprit de l'œuvre et à penser le travail d'adaptation comme une traduction scénique, où le spectateur a sa place active d'interprète.

Horizons

La réouverture de l'école ne peut pas attendre



La pandémie de Covid-19 étant maintenant bien entrée dans sa deuxième année, la réouverture des écoles en toute sécurité est devenue une priorité urgente. La fréquentation scolaire est essentielle pour l'éducation des enfants et leurs perspectives de vie. Les coûts à long terme des fermetures – à la fois pour les enfants et la société – sont tout simplement trop importants pour être justifiés de manière continue.

Les preuves depuis le début de la pandémie montrent que la Covid-19 ne présente pas un risque élevé pour les enfants et que les écoles ne sont pas des moteurs de transmission au sein de la communauté environnante. Nous avons également accumulé un vaste corpus de connaissances sur la façon de réduire les risques pour les enfants, les enseignants et leurs familles. En utilisant ces connaissances, nous devons tous travailler de toute urgence à la réouverture des écoles en toute sécurité afin de protéger l'avenir de nos enfants.

Les fermetures prolongées d'écoles ont un impact significatif non seulement sur l'acquisition des compétences et les perspectives de revenus des enfants, mais aussi sur leur santé physique et mentale. Bien que l'éducation en ligne puisse garantir une certaine continuité de l'apprentissage pour certains enfants, ces services ne remplacent pas la présence en personne. De plus, l'accès à l'apprentissage en ligne reste terriblement inégal, les enfants défavorisés – y compris les personnes handicapées, les personnes touchées par la migration et les minorités exclues – faisant les frais des lacunes de l'éducation numérique.

Les preuves montrent une augmentation de l'anxiété, de la dépression et de l'automutilation chez les enfants d'âge scolaire depuis le début de la pandémie. Les enfants qui ne sont pas en classe éprouvent également une solitude accrue, des difficultés de concentration et des niveaux élevés d'anxiété d'apprentissage. Ces problèmes ne feront qu'empirer à mesure que les écoles resteront fermées.

Les fermetures d'écoles ont également entraîné une réduction de l'activité physique, de mauvaises habitudes alimentaires et des habitudes de sommeil perturbées. Pour certains enfants, plus de temps passé à la maison a augmenté le risque de violence domestique, tout comme plus de temps passé devant un écran a exacerbé les risques de préjudice en ligne. Et avec la fermeture des écoles, une voie critique pour identifier et signaler les problèmes de maltraitance et de santé mentale a été fermée.

Dans près de la moitié des pays d'Asie en développement, les écoles ont été fermées pendant plus de 200 jours pendant la pandémie. La région devrait se préparer à une réduction des gains attendus en matière de compétences en lecture et en mathématiques pour les enfants à la fois au niveau préscolaire et primaire, ainsi qu'à un écart de réussite plus important entre les enfants défavorisés et leurs pairs.

La crise du Covid-19 a mis à nu des inégalités systémiques qui devront être corrigées si nous voulons un jour construire des sociétés plus durables, résilientes et inclusives. Rejoignez-nous le 23 juin 2021 pour notre dernier événement virtuel en direct, Retour à la santé : rattraper le temps perdu, où des experts de premier plan examineront l'héritage immédiat de la pandémie et explorent des solutions pour ramener toutes les communautés et sociétés à la santé.

La Banque asiatique de développement prévient que les pertes d'apprentissage causées par les fermetures prolongées d'écoles réduiront considérablement la productivité future et les revenus à vie des élèves touchés dans la région. Elle estime la valeur actuelle de ces pertes à 1,25 billion de dollars, soit 5,4% du PIB de la région en 2020. Atteindre l'Objectif de développement durable à l'horizon 2030 pour l'éducation allait déjà être suffisamment difficile avant la pandémie. Aujourd'hui, l'UNICEF et l'UNESCO estiment que les budgets de l'éducation dans la région devront augmenter d'au

moins 7 % pour rester à la portée de ces objectifs.

Malgré les coûts évidents des fermetures d'écoles, de nombreux pays hésitent encore à rouvrir, craignant une nouvelle transmission. Mais nous devrions maintenant nous concentrer sur l'utilisation de ce que nous savons sur la Covid-19 et les enfants pour œuvrer à la réouverture en toute sécurité des écoles.

À l'échelle mondiale, les enfants représentent une très faible proportion des cas confirmés de Covid-19. Les enfants d'âge scolaire primaire et moins sont parmi les cohortes les moins susceptibles d'être infectées. Et même lorsqu'ils contractent la Covid-19, ils ont tendance à présenter des symptômes plus légers que les adultes (c'est pourquoi ils n'ont pas contribué de manière significative à la proportion de cas hospitalisés ou de décès signalés). Et une étude sur les enfants de la République de Corée montre que les enfants infectés sont moins susceptibles de propager le virus.

En bref, les écoles primaires, les écoles maternelles et les centres de développement de la petite enfance (DPE) ne sont pas des lieux à haut risque de transmission, surtout si les bonnes mesures de sécurité sont suivies. On a constaté que les niveaux de transmission dans ces milieux reflètent ceux de la communauté environnante.

La seule exception possible concerne les écoles secondaires (lycées), qui ont représenté un nombre plus élevé d'épidémies que les écoles primaires. Étant donné que les adolescents semblent transmettre le virus un peu comme les adultes, la fermeture partielle des écoles secondaires devrait rester une option, mais uniquement en dernier recours et pour des périodes limitées où la transmission communautaire augmente. Lorsque les écoles sont contraintes de fermer temporairement, cela doit être fait en conjonction avec d'autres mesures de santé publique et sociales au niveau communautaire.

Mais dans l'ensemble, les preuves in-

diquent massivement la nécessité de rouvrir les écoles, en particulier les écoles maternelles et primaires. Il en va de même pour les centres de DPE. Le risque zéro n'existe pas. Mais les risques sont gérables avec des stratégies d'atténuation robustes. Les directives de l'Organisation mondiale de la santé sur le fonctionnement des écoles pendant la pandémie comprennent plusieurs mesures pour réduire l'exposition et la transmission du Covid-19. Celles-ci incluent les pratiques d'hygiène personnelle, l'utilisation appropriée du masque, l'éloignement physique, une ventilation adéquate et le nettoyage et la désinfection réguliers des surfaces. Une communication claire et cohérente avec les parents et les enfants pour assurer la conformité à la fois en classe et pendant les activités parascolaires est tout aussi importante.

Les décideurs doivent également tenir compte du contexte local pour la reprise de l'apprentissage à l'école, y compris des facteurs tels que le niveau de transmission communautaire et la capacité de répondre à une augmentation des infections. Dans certains endroits, les services de santé et d'éducation auront besoin de ressources supplémentaires pour mettre en œuvre les mesures de sécurité nécessaires.

Il est essentiel de maintenir la vigilance et le respect de toutes ces mesures, non seulement pour les écoles, mais également pour nos efforts plus larges pour contenir la Covid-19, y compris le développement et la propagation de variantes et de mutations virales.

La bonne nouvelle est que la réouverture des écoles ne dépend pas de la disponibilité des vaccins. Nous devons travailler une « nouvelle normalité » durable dès maintenant. Il est temps que les portes de l'école rouvrent.

Par Takeshi Kasai et Karin Hülshof

Takeshi Kasai est directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour le Pacifique occidental.

Karin Hülshof est directrice régionale de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

SOCIETE ADILMOHA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL :
100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : DOUAR
IOUALITEN - TAZA-
GHINE - BENSALID /
DRIOUCH
CESSION DE PARTS ET
NOMINATION
DU NOUVEAU GERANT
• Par Procès verbal
NADOR en date du
15/05/2021 dûment enre-
gistré et déposé, les por-
teurs des parts sociales de
la société dénommée « SO-
CETE ADILMOHA » ont
approuvés la cession des
parts consentie en date du
15/05/2021 et la nomina-
tion de Mr. ADEL OUAS-
BAA comme gérant
unique de la société et ce
pour une durée illimitée.
• Le dépôt légal a été effec-
tué au Tribunal de première
instance de NADOR le
01/06/2021 sous le n° :
1119.

N° 5200/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE
en date du 24/09/2020 de
la société SOCIETE NEW
PHARM SARL, il a été dé-
cidé :

*- Cession des parts so-
ciales :
520 parts social soit 52.000
,00 DHS de Mr NABIL
CHRAIBI au profit de Mme
JALILA FAKIR

*- Augmentation du capital
social qui était actuelle-
ment QUATRE CENT
MILLE dirhams
(400.000,00 dhs) d'une
somme de CENT MILLE
DIRHAMS (100.000,00 dhs)
pour le porter ainsi à CINQ
CENT MILLE DIRHAMS
(500.000,00 dhs) par la créa-
tion et l'émission de 1000
parts sociales nouvelles
d'une valeur de 100 dhs
chacune.

*- Nouvelle répartition du
capital :
- Mr NABIL CHRAIBI :
2500 Parts Soit 250 000,00
DHS
- Mme JALILA FAKIR :
2500 Parts Soit 250 000,00
DHS
TOTAL : 5000 Parts Soit
500.000,00 DHS

* la mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de 1ER
INSTANCE DE MOHAM-
MEDIA le 13/01/2021
sous le numéro 71.

N° 5201/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES - MEKNES
PROVINCE
DE BOULEMANE
COMMUNE TALZEMT

SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
(Séance publique)
N° 01/2021/C.T

Le 6/7/2021 à 10 H, il sera
procédé, dans les bureaux
de Mr le Président de la
Commune Talzemt, à l'ou-
verture des plis relative à
l'appel d'offres sur offres de
prix ayant pour objet :
- Forage de 2 puits à Lma-
rade ;
- Forage de puits à taboual-
lale.
Commune Talzemt Province
de Boulemane.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de Service
Technique de La Commu-
ne, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'Etat [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 5000,00 DHS
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de :

- Forage de 2 puits à Lma-
rade : 186 888,00 Dhs
- Forage de puits à Ta-
bouallale : 55 800,00 Dhs
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Commune,
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité,
- Soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit l'envoyer électro-
niquement par portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°12 du régle-
ment de consultation.
N° 5202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH
PROVINCE
D'EL HAOUZ
GROUPEMENT
DES COMMUNES
D'HYGIENE
TAHANNAOUT
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 01/2021
SEANCE PUBLIC
Il sera procédé le lundi 05

juillet 2021 à 10 h de matin
dans le bureau de Mr le
président de groupement
des communes d'hygiene
tahaanaout à l'ouverture
des plis relatif à l'appel
d'offre sur offre des prix
pour : fourniture et installa-
tion de « matériel funéraire
et accessoires » destinés au
groupement des commu-
nes d'hygiene taha-
naout - province el haouz
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au bureau
d'ordre de groupement
des communes d'hygiene
tahaanaout
Et on peut le retirer aussi
sur le site : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma).
• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 25 000,00 dhs (Vingt cinq
mille dhs).
• L'estimation des couts
des travaux est fixée à la
somme de : 750 364,00dhs
(sept cent cinquante mille
trois cent soixante-quatre
dirhams ,TTC,C).
Le contenu, la présentation

ainsi que les dépôts du
dossier des concurrents
doivent être conforme aux
dispositions des articles 27
,29 e t 31 du décret n° 2-12-
349 du 20 mars 2013 relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit déposés contre récé-
pissé leurs plis dans le
d'ordre de groupement
des communes d'hygiene
tahaanaout
• soit les envoyés par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
• soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit l'envoyer, par courrier
électronique au portail des
marchés de l'Etat :
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du régle-
ment de consultation.
N° 5203/PA

Amicale Culturelle et Sportive des Aéroports (ACSA)

L'Amicale Culturelle et Sportive des Aéroports (ACSA) lance une consultation pour la Concession de l'exploitation de la gestion de la restauration dans son nouveau siège sis au lot n° 102 Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Boulevard du Grand Théâtre - Casablanca.

Les cahiers des charges peuvent être retirés gratuitement au secrétariat du club à la Cité de l'Air contre remise des coordonnées de la société.

Horaire d'ouverture : 10h00 - 18h00 du Mercredi au Lundi.

Tél : 0522 90 50 18

Le montant de la caution de remise de l'offre est fixé à 50.000,00 DH.

La date limite de remise des offres est fixée au 25 Juin 2021 à 17h00.



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère Délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Université Mohammed Premier
Faculté de médecine et de pharmacie
Oujda

Avis d'appel d'offres ouvert Séance publique

Le 07 Juillet 2021 à partir de 09 h 00 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix, séance publique concernant :

A.O n°	Désignation	Date d'ouverture	Cautionnement En DH	Estimation en DH TTC	Date limite de dépôt de la documentation technique
09 FMPO 2021 BF	Travaux de peinture du bâtiment de l'administration de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda en lot unique.	07/07/2021 à 09 h 00 mn	Lot unique : 4 000,00 (Quatre Mille Dirhams)	-Lot unique : 240 219,60 Dhs TTC (Deux cent quarante mille deux cent dix-neuf dirhams et soixante centimes TTC)
10 FMPO 2021 BF	Achat de matériel d'enseignement pour la Faculté de Médecine et de pharmacie d'Oujda en six lots	07/07/2021 à 10 h 00 mn	Lot 1 : 500,00 Dhs (Cinq Cent Dirhams) Lot 2 : 1 000,00 Dhs (Mille dirhams) Lot 3 : 500,00 Dhs (Cinq Cent Dirhams) Lot 4 : 1 000,00 Dhs (Mille dirhams) Lot 5 : 500,00 Dhs (Cinq Cent Dirhams) Lot 6 : 1 000,00 Dhs (Mille dirhams)	Lot 1 : 21 240,00 (Vingt et un mille deux cent quarante Dirhams TTC) Lot 2 : 43 956,00 (Quarante-trois mille neuf cent cinquante-six Dirhams TTC) Lot 3 : 16 560,00 (Seize mille cinq cent soixante Dirhams TTC) Lot 4 : 28 356,00 (Vingt-huit mille trois cent cinquante-six Dirhams TTC) Lot 5 : 15 240,00 (Quinze mille deux cent quarante Dirhams TTC) Lot 6 : 52 800,00 (Cinquante-deux mille huit cents Dirhams TTC)	Dernier délai : 06/07/2021 à 16 h 00 mn. Lieu : Service Economique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du bureau du service économique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma ou du site de la Faculté www.fmpo.ump.ma

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Mohammed Premier d'Oujda ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du service économique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda.
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité, à savoir :

- 1) **Dossier administratif** comprenant :
 - a) La déclaration sur l'honneur conformément à l'article 26 du Règlement propre des marchés de l'université Mohamed Ier d'Oujda.
 - b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant ;
 - c) Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 140 ci-dessous.
- 2) **Dossier technique** comprenant :
 - ✓ Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
 - ✓ Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.
- 3) **Dossier additif** comprenant :
Le CPS doit être signé et cacheté par le soumissionnaire et portant la mention lu et accepté à la dernière page.
Note : Tous les copies doivent être légalisées par les autorités compétentes.

N°5198/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taounate
Commune Ouled Daoud

Avis d'Examen d'Aptitude professionnelle

La commune Ouled Daoud organise un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2° grade Echelle 7 au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires rétribués sur le budget de ladite commune ayant six ans d'ancienneté dans le grade d'Adjoint technique 3° grade échelle 6.

Cet examen sera organisé en date du 14 Juillet 2021 au siège de cette commune, le nombre des postes ouverts est d'un poste.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de la commune avant le 12 Juillet 2021.

N° 5199/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE LA JUSTICE
 SOUS-DIRECTION
 RÉGIONALE
 ALHOCEIMA
 Avis d'appel d'offres
 ouvert sur offres de prix
 n° 03/SDRALH/2021
 Réservé aux petites
 et moyennes entreprises
 nationales,
 les coopératives,
 L'union de coopératives
 et l'auto-entrepreneur
 Le 07/07/2021 à 10 h, il
 sera procédé, dans le siège
 de la Sous-direction régionale
 d'Al-Hoceima, sis à la
 Cour d'appel d'Al-Hoceima
 Avenue Palestine
 Al-Hoceima, à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres sur offre des prix
 ayant pour objet :
 ACQUISITION, INSTAL-
 LATION ET MISE EN
 SERVICE DES MATÉ-
 RIELS ET LOGICIELS IN-
 FORMATIQUES POUR LE
 COMPTE DE LA CIR-
 CONSCRIPTION JUDI-
 CIAIRE D'AL-HOCEIMA,
 en lot unique
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 des marchés publics de la
 sous-direction régionale
 auprès de la Cour d'appel
 d'Al-Hoceima, sis à Boule-
 vard Palestine Al-Hoceima,
 il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés pub-
 lics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire
 est fixé à la somme
 de Dix Mille Dirhams (10
 000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 fournitures établie par le
 maître d'ouvrage est fixée

à la somme : Un million
 cent soixante-neuf mille
 cinq cent vingt Dirhams
 TTC (1 169 520,00 Dhs
 TTC)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes
 aux dispositions des arti-
 cles 27,29, 31et 148 du dé-

cret n° 2.12.349du 8 jou-
 mada I 1434 (20mars 2013)
 relatifs aux marchés pub-
 lics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par
 courrier recommandé avec
 accusé de réception au bu-
 reau des marchés publics
 de la sous-direction régio-
 nale d'Al-Hoceima sis

Cour d'appel d'ALHO-
 CEIMA, Avenue Palestine
 Al-Hoceima.
 • Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau précité.
 • Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.

• Soit effectuer le dépôt
 des plis par voie électro-
 nique dans le portail des
 marchés publics suivant
 l'arrêté du ministre de
 l'économie et des finances
 n°20-14 du 04/09/2014
 relatif à la dématérialisa-
 tion des procédures de
 passation des marchés
 publics ;

Les prospectus sont dépo-
 sés au plus tard avant
 16H30 du jour ouvrable
 précédant la date et
 l'heure fixées pour l'ou-
 verture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 8 du règlement
 de consultation.
 N° 5208/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE REGION CASABLANCA – SETTAT
 PROVINCE DE SETTAT
 CERCLE SETTAT JANOUBIA
 CAIDAT OULED BOUZIRI
 COMMUNE SIDI MOHAMMED BEN RAHAL
 N°...../2021

Programme prévisionnel de l'année budgétaire:2021

Maître d'ouvrage: CT Sidi Mohammed Ben Rahal. Province de Settata.
 Le programme prévisionnel des marches de la commune Sidi Mohammed Ben Rahal. Envisage lancer pour l'année 2021.

type	Objet d'affermage	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour Le lancement	Service concerné
Affermage	Départements du souk sauf Abattoir communal	Souk hebdomadaire	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	Régie de la recette de la commune
Affermage	Abattoir communal	Abattoir du Souk	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	Régie de la recette de la commune
Affermage	parking	Centre de la commune	Appel d'offre ouvert	Juin 2021	Régie de la recette de la commune
Affermage	Départements du souk sauf Abattoir communal	Souk hebdomadaire	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	Régie de la recette de la commune
Affermage	Abattoir communal	Abattoir du Souk	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	Régie de la recette de la commune
Affermage	parking	Centre de la commune	Appel d'offre ouvert	Octobre 2021	Régie de la recette de la commune

N°5209/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 RÉGION FÈS MEKNÈS
 PROVINCE MY YACOUB
 COMMUNE AIN CHKEF
 DIRECTION DES SERVICES
 STM

المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC



وزارة الداخلية
 جهة فاس مكنن
 إقليم مولاي يعقوب
 جماعة عين الشكف
 مديرية الصالح
 فاس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
 N°:04/CAC/2021
 Séance public

Le Jeudi 08 Juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AIN CHKEF à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N°:04/CAC/2021 relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES A LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACOUB, Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés et des travaux de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux à réaliser est de un million cinq cents quatre vingt quatre mille dirhams, 00 cts (1 584 000,00 DHS).
 la caution provisoire est de : trente Mille Dirhams (30 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune Ain chkef;
 -soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune Ain chkef.
 -soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit les remettre par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat

Secteur	Classe	Qualification
B	4	B1

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 08 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Il sera organisé une visite des lieux avec les concurrents, le Jeudi 24 Juin 2021 à 10H00 du matin. Le rendez-vous est fixé au service des marchés et travaux de la commune Ain Chkef.

N°5211/PA

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 DE LA REGION MARRAKECH Safi
 DIRECTION PROVINCIALE DE YOUSOUFIA

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Le 06/07/2021 à partir de Onze (11) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour :

consultation architecturale N°	OBJET	Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser	Date d'ouverture des plis
11/2021/Y/INV	Etudes architecturales et suivi des Travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale TIAMIM.	5.768.879,38 DH (Cinq Millions Sept Cent Soixante Huit Mille Huit Cent Soixante-dix-neuf Dirhams Trente Huit Centimes) - HT	06/07/2021 à Onze heures (11h)
12/2021/Y/INV	Etudes architecturales et suivi des Travaux de construction de blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS.	637.500,00 DH (Six Cent Trente Sept Mille Cinq Cents Dirhams) - HT	06/07/2021 à Douze heures (12h)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300;
 - Soit les déposer contre récépissé, au service précité;
 - Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
 - Soit les remettre, séance tenante, au jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N°5210/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عاصمة إقليم الصويرة
دائرة تمنار
قيادة سميومو
جماعة سميومو

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى
برسم سنة 2021**

يعين رئيس جماعة سميومو، تطبيقاً لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 2065.06 الصادر في 04 شتنبر 2006 بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى بوزارة الداخلية، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه التقنيين من الدرجة الثانية التابعين لميزانية جماعة سميومو، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في أقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد (01) ويجرى هذا الامتحان بقر جماعة سميومو بتاريخ **27 يونيو 2021**.

تشتمل المباراة على اختبارات كتابية وشفوية :

أ) الاختبار الكتابي :

المعامل	المدة	مادة الاختبار
3	3 ساعات	تحرير موضوع ذي طابع مهني

ب) الاختبار الشفوي :

المعامل	المدة	الاختبار
3	20 دقيقة	يتضمن الاختبار الشفوي حواراً مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية والجماعات المحلية أو حول مهام المسندة للمعني بالأمر، ومدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

هذا وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم إلى مصلحة الموظفين بالجماعة إلى غاية تاريخ **25 يونيو 2021** وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N°5204/PA

REGION DU RABAT-SALE-KENITRA
PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
CAIDAT DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/CK/2021**

Le 06 Juillet 2021 à 11 h , Il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Kceibia , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :
« Travaux de construction d'un Mur de clôture et Gradins du Terrain de Sport à la Commune de Kceibia ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat . (www.marches publics.gov.ma)

- L'estimation des couts des prestations est arrêtée à la somme de : 1.437.882,00 dhs (T.T.C).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :40.000,00 dhs

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

- Soit les transmis par voie électronique au portail des marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A.2 ou A.5

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5205/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA - SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 02J/INV/2021 DU 07/07/2021 à 10H

Le 07/07/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

N° AO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
02J/INV/2021	OBJET : LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION EN CINQ (05) LOTS :	Pour chaque Lot :	07/07/2021 à 10H00
	LYCEE COLLEGIAL ABDELMALEK ESSAADI A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, PROVINCE D'EL JADIDA.	Lot 1 : 12 000,00 DH (Douze mille, DHS TTC)	
	LYCEE COLLEGIAL IBN SINA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELAH, PROVINCE D'EL JADIDA.	Lot 2 : 12 000,00 DH (Douze mille, DHS TTC)	
	LYCEE COLLEGIAL QUED EDDAHAB, A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA, PROVINCE D'EL JADIDA.	Lot 3 : 12 000,00 DH (Douze mille, DHS TTC)	
	LYCEE COLLEGIAL MOHAMED EL HANSALI A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA.	Lot 4 : 12 000,00 DH (Douze mille, DHS TTC)	
	LYCEE QUALIFIANT IMAM BOUKHARI A LA COMMUNE TERRITORIALE LIBIR JIDID, PROVINCE D'EL JADIDA.	Lot 5 : 60 000,00 DH (Soixante mille, DHS TTC)	

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à El Jadida, service des Constructions, Equipement et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Constructions, Equipement et Patrimoine
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Equipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant : domaine d'activité : **D14, D15, et D16**

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°5206/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA - SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 05J/INV/2021 du 08/07/2021 à 12H
(Séance publique)**

Le 08/07/2021 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 05J/INV/2021, qui a pour objet :

l'étude géotechnique des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de la qualité des matériaux des travaux des extensions du lycée collégial MOULAY AL HASSANE à la commune territoriale OULAD RAHMOUNE, du lycée collégial IBN TOUFAL à la commune territoriale HAOUZIA et du lycée collégial SIDI AABED à la commune territoriale SIDI ABED, province d'EL JADIDA.

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à El Jadida, service des Constructions, Equipement et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 50 000,00 (Cinquante Mille) Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Constructions, Equipement et Patrimoine
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les candidats doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément dans le domaine d'activité comme suit :

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
ETUDES GEOTECHNIQUES DES BATIMENTS COURANTS	EG.1	4
CONTROLE DES TRAVAUX DE BATIMENTS COURANTS	CQ.1	4

N°5207/PA

STE SOPROKAL SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIÉTÉ SOPROKAL » SARL AU, Objet : PROMOTEUR IMMOBILIER, SIEGE SOCIAL: 61 AVENUE LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI ETG 2 N°62 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MR. LAHCEN KNAR à 1000 parts, GERANCE : la société sera seule et engagée par la seule signature de MR. LAHCEN KNAR.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 09/06/2021.

N° 5212/PA

Avis de constitution de société :
STE HELIOS CENTER PRIVEE FES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/04/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Raison sociale : STE HELIOS CENTER PRIVEE FES
Forme juridique : SARL
Objet social : SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT, CHEF D'INSTITUTION
Siège social : 10 RUE OUKIDI R63 SAADA FES / DUREE : 99 Ans
Capital social : 100 000,00 DH, divisé en 1 000 parts de 100,00 DH chacune divisé comme suit : M NAHLI ABDELILHA 33 400 DH - M ABDELOUAHAB BINKHALLED : 33 300,00 DH - Mme RAJAE EL AMRANI JOUTEY : 33 300,00 DH
Gérant : M ABDELILAH NAHLI CIN N° C332123
Dépôt légal : le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Fes sous le numéro de RC : 67963

N° 5213/PA

SOCIÉTÉ « GOLD SUN TRANSPORT »
S.A.R.L.A.U
69, RUE PIERRE PARENT, ETAGE 1 CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * GOLD SUN TRANSPORT * S.A.R.L du 10/05/2021 enregistré Le 21/05/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
* La Démission de Mr BADRI MUSTAPHA des ses fonctions de Gérant Unique dans la Société * GOLD SUN TRANSPORT AFRIC * S.A.R.L.A.U
* La Nomination de Mme FIKRI FOUZIA en tant que Nouvelle Gérante Unique de la Société * GOLD SUN TRANSPORT AFRIC * S.A.R.L.A.U et responsable du transport
* La Modification de l'Article 17 des Statuts

* La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts de la société suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 28/05/2021 Sous N° 780307 dont R.C N° 210.807 /Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 5214/PA

Société « ASSIF PLAST » * PSS * S.A.R.L.A.U
DOUAR OULED ABOU HANGAR N°5
TIT MELLIL CASABLANCA
L'Adjonction d'Enseigne Commerciale

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * ASSIF PLAST * S.A.R.L.A.U, du 17/05/2021 enregistré Le 28/05/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
- L'Adjonction d'Enseigne Commerciale * PSS * à la dénomination sociale de la Société * ASSIF PLAST * S.A.R.L.A.U.
Pour être : Société « ASSIF PLAST » * PSS * S.A.R.L.A.U
- La Mise à Jour des statuts (suite aux différentes modifications)
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 04/06/2021 Sous N° 781331 dont R.C.N° 185.827 / Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 5215/PA

MOURAYOU CAFE SARL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 18/05/2021 il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination MOURAYOU CAFE SARL
- Objet Social : EXPLOITANT UN MLK BAK (CAFE)
- Siège social : MAG NR 02 GH 21 LOT EL MANSOUR AIN HARROUDA MOHAMMEDIA
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme de (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
-M. EI MOURID MOHAMMED..... 500 PARTS.
-Mme. SOUAD BEROUCH 500 PARTS
-M. EL MOURID AYOUB 00 PARTS
En totalité... (1000 parts)
-Durée : 99 ans.

- GERANCE : est confiée à : M. EL MOURID AYOUB, en tant que gérant non associé pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, Il aura la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/06/2021 sous le numéro 1305.

III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca le 03/06/2021 sous le numéro 28253.

N° 5216/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 21/04/2021 à CASA, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Denomination: CHOUAA CIMENT SARL A.U.
2- Siège social: 21 RUE ABOU ABDELLAH NAFI RES BEN OMAR ETG 04 APT 10 CASA BLANCA.
3- Objet social : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX DIVERS
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisés en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite en totalité à CHOUAA HIND l'associé unique.
6- La Gérance : la société est gérée par Mme CHOUAA HIND CIN N°W208949 pour une durée illimitée.
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casa blanca et immatriculée au registre de commerce sous le 503293 le 18/05/2021.

N° 5217/PA

SOCIÉTÉ « 10CAP »
S.A.R.L.A.U

Au capital de 100.000,00 DHS
Siège social : Casablanca, 39, Avenue Lalla Yacout, Appt D, 5ème étage, RC 475759- IF 47233626

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « 10CAP » SARL.A.U, établi en un acte sous-seings privés à Casablanca en date du 07/05/2021, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de la totalité des parts sociales appartenant à Mr. Reda SEBTEI dans la société « 10 CAP » SA.RL AU à la société « MCAP INVEST » SARL.
 - Démission de Monsieur Reda SEBTEI en tant que gérant unique de ladite société
 - Acceptation du nouvel associé soit la société « MCAP INVEST » SARL.
 - Nomination d'un nouveau gérant unique Monsieur Younes MARRAKCHI
 - Refonte des statuts.
- Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/06/2021, sous le Numéro :782116.
Pour extrait et mention

N° 5218/PA

AVIS DE CONSTITUTION AS CHALLENGERS SARL AU

Au capital de 100 000 Dhs
Siège social : 41, Boulevard Zerkoutouni 7ème Etage, N° 37 Casablanca
RC : 505735

Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 17/05/2021, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION : AS CHALLENGERS SARL AU
-OBJET : centres d'appels
- SIEGE : 41, Boulevard Zerkoutouni 7ème Etage, N° 37- Casablanca
- CAPITAL : 100 000,00 DHS
-DUREE : 99 ans
GERANTS :
-Mr. Housni SERIANI marocain, C.I.N N°BE711451, Né le 16/10/1978, demeurant à 43 Rue d'Azilal, Casablanca.
IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 07/06/2021 sous le numéro 781517.
Pour avis, le gérant

N° 5219/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU » CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2021 à Nador, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. d'AU dont les caractéristiques sont :

- 1- Dénomination: COMMUNICATION SETTAT SARL A.U.
- 2- Siège social: APPT 02 N°119 BD 20 AOUT HAY EL KHEIR SETTAT.
- 3- Objet social : CENTRE D'APPELS
- 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
- 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite en totalité à GHAZI RADOUANE l'associé unique.
- 6- La Gérance : la société est gérée par Mr GHAZI RADOUANE CIN N°W383306 pour une durée illimitée.
- 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de première instance Settatt et immatriculée au registre de commerce sous le 6545 le 31/05/2021./N° de dépôt est248/21.

N° 5220/PA

«NADOR DES COMPTES» CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2021 à Nador, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION : « RIF HABITAT » SARL
OBJET SOCIAL :
• PROMOTEUR IMMOBILIER.
• ENTREPRENEUR DE

TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

• LOTISSEUR.
SIEGE SOCIAL: Lotissement El Omrane N° 3082 Selouane, Nador.
DUREE: 99 ans.

CAPITAL: Fixé à 100.000.00 dhs
*Mr. AZZAMMOURI BOUBKER.....500 parts
*Mlle. AZZAMMOURI FATIMA.... 500 parts
GERANCE: Confiée à Mr. AZZAMMOURI BOUBKER & Mlle. AZZAMMOURI FATIMA.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.
BENEFICES: 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T 1ere instance de Nador, Le 28/05/2021, N° 1098 et Registre de Commerce N° 22271.
POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 5221/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS

CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 10/05/2021 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Dénomination: COMMUNICATION SETTAT SARL A.U.
2- Siège social: APPT 02 N°119 BD 20 AOUT HAY EL KHEIR SETTAT.
3- Objet social : CENTRE D'APPELS
4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.

- 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite en totalité à GHAZI RADOUANE l'associé unique.
- 6- La Gérance : la société est gérée par Mr GHAZI RADOUANE CIN N°W383306 pour une durée illimitée.
- 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de première instance Settatt et immatriculée au registre de commerce sous le 6545 le 31/05/2021./N° de dépôt est248/21.

N° 5222/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T5651/PIC
Le 7 juillet 2021 à 9 h, il sera

procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des prestations suivantes :
Ligne CASABLANCA / SIDI ELAIDI
Construction d'une passerelle pour piétons au PK 13+450

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse www.oncf.ma suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 4 800 000,00 DH TTC.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau COD de la Direction Achats, sis 8bis rue Aderdrahmane Elghafiki Agdal Rabat,
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les soumissionnaires installés au Maroc doivent fournir outre le CPS paraphé :

- Copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP délivré par le Ministère de l'Equipement et du transport ;
 - Secteur D - Qualification D6 de classes 1 ou 2 ou 3 Ou
 - Secteur L - Qualification L8 de classes 1 ou 2 ou 3
 - Copie certifiée conforme du certificat d'agrément D5 du bureau d'études qui sera engagé par le soumissionnaire pour les études d'exécution ;
 - Copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément, (auprès des assureurs et réassureurs), du bureau de contrôle qui sera engagé par le soumissionnaire pour le contrôle des études d'exécution et des travaux.
- Les soumissionnaires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique selon les exigences détaillées au niveau de l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5223/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA
- SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 02/CA/INV/2021
du 07/07/2021 à 11h,

il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca - Sett, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL IBN TOUFAIL A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA, PROVINCE D'EL JADIDA

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3 125 000,00 Dirhams HT (Trois Millions Cent Vingt Cinq Mille Dirhams Hors Taxes)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service Constructions, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'El-Jadida.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Une réunion sera prévue le 24/06/2021 à 11h à la Direction Provinciale d'El-Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N° 5224/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET
DE FORMATION
REGION CASABLANCA
- SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 03/INV/2021 du
08/07/2021 à 10H,

il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca - Sett, Boulevard Ibn Toumert, El Jadida 24000, l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix qui a pour objet :

Les études techniques et suivi des travaux des extensions du lycée collégial MOULAY AL HASSANE à la commune territoriale OULAD RAHMOUNE, du lycée collégial IBN TOUFAIL à la commune territoriale HAOUZIA et du lycée collégial SIDI AABED à la commune territoriale SIDI ABED, province d'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'ELJADIDA, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 80 000,00 (Quatre-vingt Mille) Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale d'El-Jadida.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner

électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- * Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'Équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 5225/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET
DE FORMATION
REGION CASABLANCA
- SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 04/INV/2021 du
08/07/2021 à 11H
(Séance publique)

Le 08/07/2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 04/INV/2021, qui a pour objet :

Le contrôle technique et suivi des travaux des extensions du lycée collégial MOULAY AL HASSANE à la commune territoriale OULAD RAHMOUNE, du lycée collégial IBN TOUFAIL à la commune territoriale HAOUZIA et du lycée collégial SIDI AABED à la commune territoriale SIDI ABED, province d'EL JADIDA.

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à El Jadida, service des Constructions, Equipement et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

□ 50 000,00 (Cinquante Mille) Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner

électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Constructions, Equipement et Patrimoine

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED-NOUN
PROVINCE
DE GUELMIM
CERCLE
DE BOUZAKARNE
CAIDAT D'ADAY
COMMUNE ADAY
DIRECTION
DES SERVICES
BUREAU
DE L'URBANISME, DE
L'ENVIRONNEMENT,
DES TRAVAUX ET DU
PATRIMOINE
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 01/2021

Le Mardi 06 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal d'ADAY, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET DE FORMATION AU DOUAR WA O U M A L O U K T E COMMUNE ADAY PROVINCE DE GUELMIM.

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau de l'urbanisme, de l'environnement, des travaux et du patrimoine à la Commune d'ADAY Province de Guelmim, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS ET 00 CENTIMES HORS TAXES (382.290,00 DH)

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et102 du Décret n° 2-12-349 du 8 joumada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les architectes peuvent :
- Soit déposer, contre récé-

pisé, leurs plis dans le bureau d'ordre, de la commune d'ADAY;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 du 04/09/2014

- Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N° 5227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH
PROVINCE D'EL
HAOUZ
GROUPEMENT DES
COMMUNES D'HYGIENE
TAHANNAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2021
SEANCE PUBLIC

Le Mardi 06 Juillet 2021, à 15 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal d'ADAY à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de Construction d'un réservoir semi-enterré de capacité 30 m3 et Mise en place de conduites de refoulement et d'adduction d'eau potable au douar Ait Iloulou Commune Aday Province Guelmim,

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'urbanisme, de l'environnement, des travaux et du patrimoine à la Commune d'ADAY Province de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dirhams, (Quatre Mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (235829,08 Dhs TTC) Deux Cent Trente Cinq Mille Huit Cent Vingt Neuf Dirhams et zéro huit centimes.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent
• Soit déposer, contre récé-

pisé leurs plis dans le bureau d'ordre, de la commune d'ADAY;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 du 04/09/2014

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH
PROVINCE D'EL
HAOUZ
GROUPEMENT DES
COMMUNES D'HYGIENE
TAHANNAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2021
SEANCE PUBLIC

Le Mardi 06 Juillet 2021, à 10 h de matin dans le bureau de Mr le président de groupement des communes d'hygiène tahannaout à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre sur offre des prix pour : fourniture et installation de « matériel funéraire et accessoires » destinés au groupement des communes d'hygiène tahanaout – province el haouz

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau d'ordre de groupement des communes d'hygiène tahanaout

Et on peut le retirer aussi sur le site : www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt cinq mille dhs).

• L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 850 364,00dhs (huit cent cinquante mille trois cent soixante-quatre dirhams ,TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts du dossier des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27 ,29 e t 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit déposés contre récé-

pisé leurs plis dans le d'ordre de groupement des communes d'hygiène tahanaout

• soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE
SIDI REDOUANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021

Le : 5/7/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : STADES ET COMPLEXES SPORTIF (L'achèvement d'un stade et complexe sportif). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service

technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 Dhs
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 438 378,00 Dhs.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune Sidi Redouane .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 5234/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement et sécurisation de l'AEP des centres Tamassint, Ait Kamra, Louta et Ait Youssef Ou Ali à partir des nouveaux puits. Province d'AL HOCEIMA - Lot : Equipements

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 49DR9/C/AMN/5/2021

Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 14 juillet 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 30 juin 2021 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°5233/PC



LE MONDE DES COMPTES

تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشريك الوحيد
IDR DESIGN

أولاً : بمقتضى عقد عرفي بالرباط بتاريخ 5 أكتوبر 2020 تم وضع النظام الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة بالخصائص التالية:

التسمية : IDR DESIGN :

الصيغة القانونية : شركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشريك الوحيد
المقر الاجتماعي : رقم 30 ، شقة رقم 8 ، زنقة مولاي أحمد الوكيل
حسان ، الرباط

غاية الشركة : مصمم ديكور و تهيئة و تأثيث.

رأسمال الشركة 100.000 : درهم مقسمة على الشريك الوحيد للشركة السيد ادريس السباعي بقيمة 1000 أنصبة من فئة 100 درهم للنصيب الواحد
التسيير : تسيير الشركة من طرف السيد ادريس السباعي
بصفته مسير قانوني للشركة

ثانياً : تم التقييد بالسجل التجاري بالمحكمة التجارية تحت رقم 149721 بتاريخ 5 مارس 2021

بمثابة بيان و مقتطف

N°5232/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FÈS MEKNÈS
PROVINCE MY YACCOUB
COMMUNE AIN CHKEF
DIRECTION DES SERVICES
STM

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
 إقليم مولاي يعقوب
مجلساتين الف
مدوية الصلح
مجلس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N°:02/CAC/2021
Séance public

Le Mercredi 07 juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AIN CHKEF à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° :02/CAC/2021 relatif aux TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT POUR ALIMENTER DES GROUPES DE LOGEMENTS AUX DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACCOUB, Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés et des travaux de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux à réaliser est de : N MILLION HUIT CENT DIX HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DIRHAMS 40CTS (1 818 788.40 DHS).
La caution provisoire est de : trente Mille Dirhams (30 000.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics,.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune Ain chkef;
-soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune Ain chkef.
-soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les remettre par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc, doivent fournir :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
J : électricité	3	J4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 12 du règlement de la consultation.
Il sera organisé une visite des lieux avec les concurrents, le jeudi 24 Juin 2021 à 10H00 du matin. Le rendez-vous est fixé au service des marchés et travaux de la commune Ain Chkef.

N°5230/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FÈS MEKNÈS
PROVINCE MY YACCOUB
COMMUNE AIN CHKEF
DIRECTION DES SERVICES
STM

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
 إقليم مولاي يعقوب
مجلساتين الف
مدوية الصلح
مجلس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N°:03/CAC/2021
Séance public

Le Mercredi 07 juillet 2021 à 12 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AIN CHKEF à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° :03/CAC/2021 relatif aux TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL (Tranche 1 : R.D.C) SIS AU LOTISSEMENT AL JINANE, COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACCOUB.

Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés et des travaux de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux à réaliser est de : cinq cent quatre vingt seize mille cinq cent trente six dirhams, 34 centimes (596 536.34 DHS).
La caution provisoire est de : dix Mille Dirhams (10 000.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics,.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune Ain chkef;
-soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune Ain chkef.
-soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les remettre par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :
*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
A	5	A5

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 08 par le règlement de la consultation.
Il sera organisé une visite des lieux avec les concurrents, le Jeudi 24 juin 2021 à 12H00 du matin. Le rendez-vous est fixé au service des marchés et travaux de la commune Ain Chkef.

N°5231/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
D'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE-
BRANCHE EAU
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
MISSION D'ASSISTANCE
TECHNIQUE RELATIF
AU PROGRAMME D'AP-
PROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE EN MILIEU
RURAL AU NORD
DU MAROC

(Tanger - Chefchaouen et régions avoisinantes du Nord-Ouest).
(FINANCEMENT KfW)
AVIS D'APPEL
À CANDIDATURE
INTERNATIONALE
N°56/DR9/C/D/2021
BMZ 2017 68 654 et 2018
70 401 / KfW 507121
A. PRESENTATION DU
PROJET :

L'ONEE-Branche Eau envisage de procéder à la désignation d'un bureau d'ingénieurs conseils en vue d'assurer une mission d'assistance technique relative au programme visant la desserte en eau potable des douars relevant de quelques communes rurales des provinces de Tanger, Tétouan et Chefchaouen relevant de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Les projets objet dudit programme sont des projets structurants à réaliser dans du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS).

Ce projet sera réalisé avec la participation financière de la Banque Allemande Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Les travaux inscrits dans le cadre du programme comprendront plusieurs ouvrages, qui seront mis en place à travers la réalisation des travaux de génie civil (réservoirs, bâches, brises charges, etc.), la fourniture et la pose de conduites, la fourniture et l'installation des équipements et leur électrification (stations de pompage, lignes électriques).

La réalisation de ces infrastructures permettra l'AEP de 433 douars regroupant une population d'ordre de 200 000 habitants.

Le programme sera piloté par la Division Développement de la Direction Régionale du Nord (DR9).
B. CONSISTANCE DU PRESENT AVIS D'APPEL À CANDIDATURE INTERNATIONALE :

Les prestations d'Ingénieurs Conseils (I.C) sont demandées pour l'assistance technique au maître d'ouvrage (ONEE-Branche Eau) pour assurer les deux composantes suivantes :
- Composante 1- Assistance technique : La mission d'assistance technique s'étendra de la revue des études (APS/APD/DAO) jusqu'à la réception définitive des travaux et inclura la gestion technique, administrative et financière de projet.
- Composante 2- Mesures d'accompagnement : Les mesures d'accompagnement seront proposées par le Consultant pour :

la maintenance des BI
• Gestion clientèle et amélioration de la rentabilité de l'exploitation
• Développement et mise en œuvre d'un système pilote de télégestion
• Création d'un point de service interactif
• Suivi des indicateurs du programme
• Moyens pour les mesures de sensibilisation
Délai d'exécution donné à titre indicatif: 60 mois.
C. MODALITES DE PARTICIPATION :

• Les concurrents (consultants ou groupement de joint-venture), intéressés, aptes à exécuter les prestations précitées, sont invités à faire part de leur intérêt et de leurs qualifications par la constitution d'un dossier de pré-qualification en langue française.

• Les intéressés peuvent télécharger le dossier de pré-qualification à partir du portail des marchés publics suivant : <http://www.marchespublics.gov.ma/>.
• Les demandes de pré-qualification sont à envoyer, sous plis fermés portant la référence du présent avis d'appel d'intérêt à chacune des institutions suivantes :

- La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau (DR9)
6 Rue Melilla, Castilla, Tanger
Tel : +2125 39 32 85
20/15/10/18/ Fax : +212539 94 02 08
- Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) à l'attention de M. Detlef Klein, LNb4
Palmengartenstrasse 5-9
60325 Frankfurt /Allemagne.
Tél. : (+49-69) 74 31-0/ Fax : (+49-69) 74 31 29 44
• La date limite de remise des plis est fixée au 14/07/2021.

N° 5235/PC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
GESTION DES STATIONS ET RESERVOIRS DE LA GERANCE SIDI BOUSSER RELEVANT DE LA PROVINCE D'OUZZANE.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 57DR9/C/AMN/3/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations et réservoirs de la gerance sidi bousser relevant de la province d'Ouezzane. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des prestations s'élève à 349 998,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 500DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres

est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

ture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 07/07/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma - ielhassani@onee.ma - lasera@onee.ma
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5236/PC
Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports
Département de la Communication

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021

Le mardi 06 juillet 2021 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources Humaines et Financières du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports-Département de la Communication sis Avenue Allal El Fassi, Al Irfane - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'entretien et nettoyage des bâtiments administratifs du Service Central et des Services Extérieurs du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports-Département de la Communication- (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats et du Matériel au Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports-Département de la Communication sis Avenue Allal El Fassi, Al Irfane-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de Un Million Trois Cent Vingt Huit

Mille Deux Cents Cinquante Six Dirhams (1 328 256,00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 ainsi que l'article 148 le cas échéant du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
• soit transmettre leurs plis électronique via le portail des marchés publics;
• soit les déposer contre récépissé au Service des Achats et du Matériel du Département de la Communication relevant du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des sports, sis Avenue Allal El Fassi -Al Irfane - Rabat ;
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux des locaux prévue le lundi 21 juin à 11 heure.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
N° 5237/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
26/DRPJ/ANP/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/07/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE REHABILITATION DU QUAÏ N° 10 AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **50 000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **4 025 040,00 TTC QUATRE MILLION VINGT CINQ MILLE QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **24/06/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: E	QUALIFICATION: E6	CLASSE: 4
OU SECTEUR: D	QUALIFICATION: D5	CLASSE: 3
OU SECTEUR: D	QUALIFICATION: D9	CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
24/2021/INDH

Le 07 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau la commune Sidi Lamine-Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze mille dirhams (14.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept dirhams soixante centimes TTC (548.397,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.08 Juin 2020 à 10

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
25/2021/INDH

Le 07 Juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau des communes Aguelmam Azegza et Moha Ou Hammou Zayani - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze mille dirhams (14.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent cinquante cinq mille deux cent quatre vingt trois dirhams vingt centimes TTC (555.283,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés pu-

blics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.08 Juin 2020 à 10

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5240/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
26/2021/INDH

Le 08 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 4 unités préscolaires au niveau des communes Lehri et El Kbab et aménagement d'une unité à Sidi Youssef Ait Mssana à la commune Tighassaline - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent cinquante deux mille neuf cent vingt cinq dirhams, et vingt centimes TTC (852.925,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés

publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
27/2021/INDH

Le 08 Juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau la commune Kerrouchen -Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante six dirhams soixante centimes TTC (598.866,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail

au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.08 Juin 2020 à 10

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5242/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
28/2021/INDH

Le 09 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau des communes Tighessaline et Sidi Yahya Ou Saad - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante six dirhams soixante centimes TTC (598.866,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail

des marchés publics.08 Juin 2020 à 10

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5243/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
29/2021/INDH

Le 09 Juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau des communes Ououamana et Ait Ishaq et aménagement d'une unité à Khaddi à la commune Ououamana - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à Cinquante dirhams (50,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent cinquante cinq mille cent quarante quatre dirhams, et quatre vingt centimes TTC (655.144,80 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5244/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement
Service Environnement

Résumé d'arrêté

Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N° 15 en date du 10 Juin 2021, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouled Settout, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 28 Juin 2021, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation d'une carrière de gravettes sise à la commune d'Ouled Settout pour le compte de la société «SOTRAJAN».

Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune d'Ouled Settout indiquée ci-dessus.

N° 5245/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la
Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech
Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX

N° : 01/2021/CH/FDR
« Séance publique »
Le 05 juillet 2021 à 11 :00
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de
Monsieur le directeur du
MENFPESRS à Chi-
chaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi –
CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : les études
techniques et le suivi des
travaux de construction
d'un noyau lycée quali-
fiant à la commune Tiz-
mezgadiouine.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au
Service des affaires admini-
stratives et financières,
des constructions, d'équi-
pement et du patrimoine.
Il peut également être té-
léchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.go
v.ma

L'estimation des coûts
des études est fixée à la
somme de : 8 0
000.00 dirhams (Quatre-
Vingt Mille Dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et
31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés pub-
lics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé
avec accusé de réception
aux bureaux du Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI,
Hay Mohammadi, CHI-
CHAOUA ;

- soit les déposer contre
récépissé dans les bu-
reaux précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

*En application des dis-
positions du décret pré-
cité et celles de l'arrêté n°
20-14 du 4 septembre
2014 relatif à la dématé-
rialisation des procé-
dures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'of-
fres au portail des mar-
chés de l'état « www.
marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 4 du ré-
glement de la consulta-
tion, notamment la
production, pour les
concurrents installés au
Maroc, de la copie certi-
fiée conforme à l'original
du certificat d'agrément
délivré par le ministère
de l'équipement, du
transport et de la logis-
tique dans les domaines
D14, D15 et D16. Ce cer-
tificate tient lieu de dossier
technique.

N° 5247/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la
Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech
Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX

N° : 02/2021/CH/FDR
« Séance publique »
Le 05 juillet 2021 à 14 :30
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de
Monsieur le directeur du
MENFPESRS à Chi-
chaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi –
CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour : le contrôle
technique des études et le
contrôle des travaux de
construction d'un noyau
lycée qualifiant à la com-
mune Tizmezgadiouine.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au
Service des affaires admini-
stratives et financières,
des constructions, d'équi-
pement et du patrimoine.
Il peut également être té-
léchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.go
v.ma

L'estimation des coûts
des prestations est fixée à
la somme de : 6 0
000.00 dirhams (Soixante
Mille Dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et
31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés pub-
lics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé
avec accusé de réception
aux bureaux du Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI,
Hay Mohammadi, CHI-
CHAOUA ;
- soit les déposer contre
récépissé dans les bu-
reaux précités ;

- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des dis-
positions du décret pré-
cité et celles de l'arrêté n°
20-14 du 4 septembre
2014 relatif à la dématé-
rialisation des procé-
dures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'of-
fres au portail des mar-
chés de l'état «
www.marchespublics.go
v.ma ».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 4 du ré-
glement de la
consultation.

N° 5248/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la
Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech
Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°

01/2021/CH/FDR/C
(Séance publique)

Le 05/07/2021 à 10h, il
sera procédé dans les bu-
reaux de Monsieur le di-
recteur provincial du
MENFPESRS à Chi-
chaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi –
CU Chichaoua), à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à la
consultation architectu-
rale, pour : Les études ar-
chitecturales et le suivi
des travaux de construc-
tion d'un noyau lycée
qualifiant à la commune
Tizmezgadiouine.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au Service des
affaires administratives
et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine. Il
peut également être té-
léchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.go
v.ma.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux est de : 5 450 000,00
dirhams (Cinq Millions
Quatre Cent Cinquante
Mille Dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rrents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 100, 101
et 102 du décret N° 2-12-
349 du 08 Joumada I 1434
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer les plis par

courrier recommandé
avec accusé de réception
aux bureaux du Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI,
Hay Mohammadi, CHI-
CHAOUA ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
précité.

- Soit les remettre au pré-
sident du jury au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
*En application des dis-
positions du décret pré-
cité et celles de l'arrêté n°
20-14 du 4 septembre
2014 relatif à la dématé-
rialisation des procé-
dures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'of-
fres au portail des mar-
chés de l'état «
www.marchespublics.go
v.ma ».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par les articles 06 et
08 du règlement de
consultation architectu-
rale.

La date prévue pour la
visite des lieux (faculta-
tive) est le 23/06/2021 à
10 heures du matin (lieu
de rencontre: siège du
lycée collégial Tizmez-
gadiouine.)

N° 5249/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2021/BG

Le 06 Juillet 2021 à 10
heures 30 minutes, il sera
procédé dans les bureaux
de la Province de Sidi Ifni
(Salle des réunions) à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
portant sur : Travaux
d'aménagement du parc
provincial de Sidi Ifni -
lot : couverture métal-
lique.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré gra-
tuitement au Service des
Marchés de la Province
de Sidi Ifni, il peut être
également téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 6.000,00 dhs (Six
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations établies
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
497.400,00 dhs (Quatre
Cent Quatre Vingt Dix
Sept Mille Quatre Cent
Dirhams,00 Cts).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions des articles 27,

29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Service des marchés de la
Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
des marchés de la Pro-
vince de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la Séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit transmettre, par
voie électronique via le
Portail Marocain des
Marchés Publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues à l'article 09 du ré-
glement de consultation.
N° 5250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2021/ BP

Le 05 Juillet 2020 à 10
heures 30 minutes, il sera
procédé au siège du
Conseil Provincial de Sidi
Ifni (Salle des réunions) à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
portant sur : Travaux
d'alimentation en eau po-
table des douars de la ré-
gion Ait Ifred, Commune
de Tnine Amellou, Pro-
vince Sidi Ifni (2ème
Tranche).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré gra-
tuitement au Service des
Marchés du Conseil Pro-
vincial de Sidi Ifni, il peut
être également téléchargé
à partir du portail des
marchés de l'Etat
www.marchespublics.go
v.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 6.000,00 dhs (Six
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations, établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
399.888,00 dhs (Trois
Cent Quatre Vingt Dix
Neuf Mille Huit Cent
Quatre Vingt Huit Dhs et
00 Cts).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Service des marchés du
Conseil Provincial de Sidi
Ifni.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
des marchés du Conseil

Provincial de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit transmettre, par
voie électronique via le
Portail Marocain des
Marchés Publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues à l'article 04 du ré-
glement de consultation.
N° 5251/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2021/ BP

Le 25 Juillet 2021 à 11
heures 00 minutes, il sera
procédé au siège du
Conseil Provincial de Sidi
Ifni (Salle des réunions) à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
portant sur : Travaux
d'électrification du fo-
rage destiné AEP du
dour Anfg, Province Sidi
Ifni.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré gra-
tuitement au Service des
Marchés du Conseil Pro-
vincial de Sidi Ifni, il peut
être également téléchargé
à partir du portail des
marchés de l'Etat
www.marchespublics.go
v.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 1.700,00 dhs (Mille
Sept Cent Dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations, établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
119.700,00 dhs (Cent Dix
Neuf Mille Sept Cent Dhs
et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
Service des marchés du
Conseil Provincial de Sidi
Ifni.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
des marchés du Conseil
Provincial de Sidi Ifni.

- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit transmettre, par
voie électronique via le
Portail Marocain des
Marchés Publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues à l'article 04 du ré-
glement de consultation.
N° 5252/PA

Sport

La CAN au Maroc, c'est peu probable

La 33ème édition de la Coupe d'Afrique des nations n'en finit pas de créer des remous alors qu'elle n'a même pas commencé. Après avoir accueilli l'édition 1972, le Cameroun doit normalement organiser la prochaine CAN. A cause de la pandémie, le coup d'envoi de l'échéance continentale sera finalement donné le 9 janvier 2022, au lieu de 2021. Mais comme pour la précédente édition, dont la CAF avait retiré l'organisation au Cameroun pour la délocaliser en Egypte, des rumeurs persistantes, alimentées par le récent report du tirage au sort, évoquent un scénario similaire. Et notamment la possibilité d'écarter encore une fois le Cameroun au profit d'un pays où la situation sanitaire serait moins préoccupante.

Plusieurs pays se seraient ainsi positionnés. Mais un tel scénario demeure hypothétique. D'abord, parce que le Ca-

meroun a donné des garanties logistiques et organisationnelles à la Confédération africaine de football en recevant sur ses terres le Championnat d'Afrique des nations de football 2020 (CHAN), en janvier dernier. De ce côté là donc, il n'y a rien à craindre contrairement à la CAN 2019 où les retards de travaux étaient insurmontables. Ensuite, car la situation sanitaire au Cameroun est beaucoup moins inquiétante qu'ailleurs sur le continent. A la date du 10 juin, au total 78.929 contaminations au nouveau coronavirus ont été enregistrées dans le pays, pour 1.275 décès. Et le 9 juin, aucun nouveau cas n'a été recensé.

Au milieu des pays cités par les médias pour suppléer le Cameroun, on retrouve le Maroc. Et au jeu des comparaisons, le Cameroun s'en sort plutôt bien. Dans le Royaume, 519.108 cas Covid+ ont été comptabilisés de-

puis le début de l'épidémie, pour 9.143 décès, et le 9 juin, 386 nouveaux cas ont été identifiés. Cela dit, la situation épidémiologique est sous contrôle, preuve en est le récent allègement des restrictions sanitaires. Bref, tout ça pour dire que si le critère sanitaire est avancé pour retirer la CAN au Cameroun, ça n'aurait pas de sens.

De toute façon sur Twitter, Seidou Mbombo Njoya, président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) n'y est pas allé par quatre chemins pour éteindre l'incendie médiatique qui enflamme la planète foot africaine ces derniers jours : «Notre pays abritera la Coupe d'Afrique des nations dès janvier 2022. La Fecafoot est mobilisée aux côtés de l'Etat pour faire de cette fête du football, une grande première en Afrique ainsi que le souhaite Patrice Motsepe, le président de la CAF.

C.C



Le WAC déroule face au DHJ

La RSB accrochée par le CAYB

Le Wydad de Casablanca (WAC) a repris la tête du classement de la Botola Pro D1 « Inwi » de football, en s'imposant largement face au Difaa El Jaddida (DHJ) sur le score de 4 buts à 2, mercredi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, en match de mise à jour de la 17ème journée.

Les Rouge et Blanc l'ont emporté grâce à un hat-trick d'Ayoub El Kaabi (32è, 40è, 74è) et un but de Saimon Msuva (3è), alors que les hommes d'Abdelhak Benchikha ont marqué leurs buts par l'entremise de Brahim Najmeddine (5è) et Taib Boukhriss (95è).

Grâce à cette victoire, le WAC s'empare des commandes du classement général avec 44 points, devançant de deux longueurs le Raja de Casablanca, alors que le DHJ est 11è avec 24 unités.

Dans l'autre match de la soirée comptant pour la 21ème journée du championnat, la Renaissance de Berkane (RSB) a été tenue en échec à domicile par le Youssoufia de Berrechid, un partout.

Les visiteurs, réduits à dix en seconde période (55è) après l'expulsion de l'attaquant ougandais Patrick Kaddu, ont ouvert la marque à la 18ème minute grâce à Abdessamad Niani, avant que les Berkanis ne recollent au score à l'heure de jeu par l'intermédiaire de Larbi Naji (61è). Au terme de ce nul, la RSB est 9è avec 27 points, tandis que le Youssoufia partage la 14ème loge avec le Chabab Mohammedia (20 pts).

Il convient de rappeler que la page de la mise à jour du championnat sera tournée dimanche prochain avec la programmation des matches HUSA-WAC et Raja-RSB, comptant pour la 19ème journée.

Fédération Royale Marocaine de Football
Ligue Nationale de Football Professionnel

Programme de la 22ème Journée à la 26ème Journée BOTOLA PRO D1 INWI saison sportive 2020-2021



Comp	Round	Date	II	Domicile	Extérieur
Journée : 22					
D1	22	mer 16/06/21	19:15	WAC	RCAZ
D1	22	mer 16/06/21	21:30	IRT	RCA
D1	22	sam 19/06/21	17:00	FAR	MCO
D1	22	sam 19/06/21	19:15	OCS	MAT
D1	22	sam 19/06/21	21:30	SCCM	RSB
CL	1/2F	sam 19/06/21	20:00	WAC	Kaizer C
D1	22	dim 20/06/21	17:00	DIF	RCOZ
D1	22	dim 20/06/21	19:15	CAYB	FUS
D1	22	dim 20/06/21	21:30	HUSA	MAS
CC	1/2F	dim 20/06/21	20:00	Pyramides	RCA

Comp	Round	Date	II	Domicile	Extérieur
Journée : 23					
D1	23	mar 22/06/21	21:30	RSB	WAC
D1	23	jeu 24/06/21	19:15	RCA	DIF
CL	1/2F	sam 26/06/21	19:00	Kaizer C	WAC
D1	23	sam 26/06/21	17:00	MAT	MAS
D1	23	sam 26/06/21	19:15	MCO	IRT
D1	23	sam 26/06/21	21:30	RCOZ	CAYB
CC	1/2F	dim 27/06/21	20:00	RCA	Pyramides
D1	23	dim 27/06/21	17:00	RCAZ	HUSA
D1	23	dim 27/06/21	19:15	SCCM	FAR
D1	23	dim 27/06/21	21:30	FUS	OCS

Comp	Round	Date	II	Domicile	Extérieur
Journée : 24					
D1	24	mar 29/06/21	19:15	DHJ	MCO
D1	24	mar 29/06/21	21:30	MAS	RCOZ
D1	24	mer 30/06/21	17:00	HUSA	FUS
D1	24	mer 30/06/21	19:15	WAC	MAT
D1	24	mer 30/06/21	21:30	CAYB	RCA
D1	24	jeu 01/07/21	17:00	FAR	RSB
D1	24	jeu 01/07/21	19:15	IRT	SCCM
D1	24	jeu 01/07/21	21:30	OCS	RCAZ

Comp	Round	Date	II	Domicile	Extérieur
Journée : 25					
D1	25	sam 03/07/21	17:00	FUS	MAS
D1	25	sam 03/07/21	19:15	RCOZ	HUSA
D1	25	sam 03/07/21	19:15	MCO	CAYB
D1	25	sam 03/07/21	21:30	RCA	WAC
D1	25	dim 04/07/21	17:00	RCAZ	MAT
D1	25	dim 04/07/21	17:00	FAR	IRT
D1	25	dim 04/07/21	19:15	SCCM	DHJ
D1	25	dim 04/07/21	21:30	RSB	OCS

Comp	Round	Date	II	Domicile	Extérieur
Journée : 26					
D1	26	mar 06/07/21	19:15	MAS	MCO
D1	26	mar 06/07/21	21:30	HUSA	RCA
D1	26	mer 07/07/21	17:00	CAYB	RCAZ
D1	26	mer 07/07/21	19:15	OCS	SCCM
D1	26	mer 07/07/21	21:30	WAC	RCOZ
D1	26	jeu 08/07/21	17:00	MAT	FUS
D1	26	jeu 08/07/21	19:15	DHJ	FAR
D1	26	jeu 08/07/21	21:30	IRT	RSB



Un trophée d'argent pour un onze en or



Onze, c'est le nombre d'or de l'Euro: du 11 juin au 11 juillet, dans onze pays hôtes et à onze contre onze, l'Europe du football brigue la prestigieuse couronne continentale, propriété du Portugal et convoitée à partir de vendredi par plusieurs prétendants, dont la France.

Les 8 kg et 60 cm d'argent fin du célèbre trophée Henri-Delaunay attendent de connaître leur destination au terme du tournoi qui débute vendredi soir et mènera les 24 sélections engagées de Londres à Bakou et de Copenhague à Séville.

Dès le match d'ouverture, un alléchant Turquie-Italie vendredi soir à Rome (19h00 GMT), tout le continent a hâte de voir les meilleures équipes en découdre, malgré les incertitudes persistantes liées à la pandémie de Covid-19, qui a déjà entraîné le report d'un an de la compétition initialement prévue en 2020.

Le Portugal, tenant du titre depuis cinq ans - une durée inédite -, aborde le grand rendez-vous continental avec son immuable star, Cristiano Ronaldo (36 ans), des ambitions inchangées et un mélange d'expérience et de jeunesse.

"Nous sommes candidats à remporter le titre. Je pars avec la même conviction que le Portugal peut gagner ce championnat", a assuré le sélectionneur Fernando Santos.

Grand star de l'équipe, Ronaldo a de nouveaux records à aller chercher.

Le quintuple Ballon d'Or, actuellement à égalité avec le Français Michel Platini à 9 buts en Championnat d'Europe, peut devenir l'unique meilleur buteur de l'histoire de l'Euro. Il peut aussi devenir le meilleur marqueur de l'histoire des sélections (104 buts, à cinq longueurs des 109 buts de l'Iranien Ali Daei).

Mais dans un groupe F ultra-relevé, les Portugais croiseront sur leur route les Bleus, vice-champions d'Europe il y a cinq ans puis champions du monde 2018, pour une revanche de la finale 2016 (1-0 a.p.).

L'équipe de France, guidée par ses étoiles Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et le revenant Karim Benzema, espère reproduire l'incroyable enchaînement Mondial-Euro de 1998 et 2000, lorsque Didier Deschamps était capitaine.

Désormais sélectionneur, "DD" mesure néanmoins le chemin qui reste à parcourir.

Gagner des titres, "cela ne se fait pas en claquant des doigts", a-t-il lancé le mois dernier à l'AFP. "Les

autres nations progressent, travaillent, elles ne dorment pas. L'ambition doit être là."

L'expérimenté technicien français croisera dès mardi la route d'un autre champion du monde, l'Allemand Joachim Löw, qui vivra son ultime tournoi et espère finir en beauté son long mandat de sélectionneur.

En dépit de l'humiliation du Mondial-2018 (élimination au premier tour) et de signaux inquiétants (gifle 6-0 contre l'Espagne en novembre), Löw se veut "optimiste" pour la Mannschaft.

"Ce que je vois et ressens en termes d'énergie et d'engagement dans l'équipe est excellent", a-t-il dit dans une interview à l'agence allemande SID, filiale sportive de l'AFP.

Autre nation renaissante, l'Italie retrouve le gotha après le traumatisme de sa non qualification à la dernière Coupe du monde.

Rajeunie par Roberto Mancini, la Nazionale reste sur 27 matches sans défaite et sera la favorite d'un groupe A assez ouvert avec la Turquie, le pays de Galles et la Suisse.

L'Espagne, versée dans le groupe E avec Suède, Pologne et Slovaquie, pouvait aussi prétendre au statut de valeur montante après une reconstruction menée par le sélectionneur Luis Enrique, qui a fait table rase du triplé historique Euro-Mondial-Euro réussi entre 2008 et 2012.

Mais la Covid-19 a rattrapé la "Roja", perturbée dans sa préparation par le test positif du capitaine Sergio Busquets et du défenseur Diego Llorente.

Côté jeunesse triomphante, il faut plutôt regarder du côté de l'Angleterre de Marcus Rashford et Harry Kane, qui rêve du dernier carré à domicile à Londres, dans le mythique stade de Wembley.

Pour les Anglais, opposés à la Croatie, l'Écosse et la République tchèque dans le groupe D, rater les demi-finales serait "probablement" un échec, a prévenu le sélectionneur Gareth Southgate.

Et puis il y a la Belgique et sa génération dotée (Hazard, De Bruyne, Lukaku), qui guigne l'Euro pour ne pas dilapider une nouvelle occasion de déposséder son armoire à trophées.

Les Diabes Rouges disposent d'une poule B largement à leur portée avec la Russie, le Danemark et le bizuth finlandais... Ce qui est aussi le cas des Pays-Bas dans le groupe C, avec l'Ukraine, l'Autriche et un autre nouveau venu, la Macédoine du Nord, qui espère être l'une des révélations de cet Euro au format inédit.

Calendrier du tournoi (Heure GMT+1)

Les groupes

Groupe A (Rome et Bakou) : Turquie, Italie (hôte), Pays de Galles, Suisse
 Groupe B (Copenhague et Saint-Petersbourg) : Danemark (hôte), Finlande, Belgique, Russie (hôte)
 Groupe C (Amsterdam et Bucarest) : Pays-Bas (hôte), Ukraine, Autriche, Macédoine du Nord
 Groupe D (Londres et Glasgow) : Angleterre (hôte), Croatie, Écosse (hôte), République tchèque
 Groupe E (Séville et Saint-Petersbourg) : Espagne (hôte), Suède, Pologne, Slovaquie
 Groupe F (Munich et Budapest) : Hongrie (hôte), Portugal, France, Allemagne (hôte)

Phase de groupes

Vendredi 11 juin

Groupe A : Turquie - Italie (20 heures, Rome)

Samedi 12 juin

Groupe A : Pays de Galles - Suisse (14 heures, Bakou)

Groupe B : Danemark - Finlande (17 heures, Copenhague)

Groupe B : Belgique - Russie (20 heures, Saint-Petersbourg)

Dimanche 13 juin

Groupe D : Angleterre - Croatie (14 heures, Londres)

Groupe C : Autriche - Macédoine du Nord (17 heures, Bucarest)

Groupe C : Pays-Bas - Ukraine (20 heures, Amsterdam)

Lundi 14 juin

Groupe D : Écosse - République tchèque (14 heures, Glasgow)

Groupe E : Pologne - Slovaquie (17 heures, Saint-Petersbourg)

Groupe E : Espagne - Suède (20 heures, Séville)

Mardi 15 juin

Groupe F : Hongrie - Portugal (17 heures, Budapest)

Groupe F : France - Allemagne (20 heures, Munich)

Mercredi 16 juin

Groupe B : Finlande - Russie (14 heures, Saint-Petersbourg)

Groupe A : Turquie - Pays de Galles (17 heures, Bakou)

Groupe A : Italie - Suisse (20 heures, Rome)

Jeudi 17 juin

Groupe C : Ukraine - Macédoine du Nord (14 heures, Bucarest)

Groupe B : Danemark - Belgique (17 heures, Copenhague)

Groupe C : Pays-Bas - Autriche (20 heures, Amsterdam)

Vendredi 18 juin

Groupe E : Suède - Slovaquie (14 heures, Saint-Petersbourg)

Groupe D : Croatie - République tchèque (17 heures, Glasgow)

Groupe D : Angleterre - Écosse (20 heures, Londres)

Samedi 19 juin

Groupe F : Hongrie - France (14 heures, Budapest)

Groupe F : Portugal - Allemagne (17 heures, Munich)

Groupe E : Espagne - Pologne (20 heures, Séville)

Dimanche 20 juin

Groupe A : Italie - Pays de Galles (17 heures, Rome)

Groupe A : Suisse - Turquie (17 heures, Bakou)

Lundi 21 juin

Groupe C : Macédoine du Nord - Pays-Bas (17 heures, Amsterdam)

Groupe C : Ukraine - Autriche (17 heures, Bucarest)

Groupe B : Russie - Danemark (20 heures, Copenhague)

Groupe B : Finlande - Belgique (20 heures, Saint-Petersbourg)

Mardi 22 juin

Groupe D : République tchèque - Angleterre (20 heures, Londres)

Groupe D : Croatie - Écosse (20 heures, Glasgow)

Mercredi 23 juin

Groupe E : Slovaquie - Espagne (17 heures, Séville)

Groupe E : Suède - Pologne (17 heures, Saint-Petersbourg)

Groupe F : Allemagne - Hongrie (20 heures, Munich)

Groupe F : Portugal - France (20 heures, Budapest)

Les deux premiers de chaque groupe et les quatre meilleures équipes classées au troisième rang passent.

Jours de repos les 24 et 25 juin

Phase à élimination directe

Huitièmes de finale

Samedi 26 juin

1 : 2e A - 2e B (17 heures, Amsterdam)

2 : 1er A - 2e C (20 heures, Londres)

Dimanche 27 juin

3 : 1er C - 3e D / E / F (17 heures, Budapest)

4 : 1er B - 3e A / D / E / F (20 heures, Séville)

Lundi 28 juin

5 : 2e D - 2e E (17 heures, Copenhague)

6 : 1er F - 3e A / B / C (20 heures, Bucarest)

Mardi 29 juin

7 : 1er D - 2e F (17 heures, Londres)

8 : 1er E - 3e A / B / C / D (20 heures, Glasgow)

Jours de repos le 30 juin et le 1er juillet

Quarts de finale

Vendredi 2 juillet

QF1 : Vainqueur 6 - Vainqueur 5 (17 heures, Saint-Petersbourg)

QF2 : Vainqueur 4 - Vainqueur 2 (20 heures, Munich)

Samedi 3 juillet

QF3 : Vainqueur 3 - Vainqueur 1 (17 heures, Bakou)

QF4 : Vainqueur 8 - Vainqueur 7 (20 heures, Rome)

Jours de repos les 4 et 5 juillet

Demi-finales

Mardi 6 juillet

DF1 : Vainqueur QF2 - Vainqueur QF1 (20 heures, Londres)

Mercredi 7 juillet

DF2 : Vainqueur QF4 - Vainqueur QF3 (20 heures, Londres)

Jours de repos les 8, 9 et 10 juillet

Finale

0 Vainqueur DF1 - Vainqueur DF2 (20 heures, Londres)



Rome veut refaire du football une fête

L'Olimpico, théâtre du match d'ouverture (Turquie-Italie à 20h00), s'est paré de la couleur turquoise de l'Euro et la Piazza del Popolo arbore déjà les deux écrans géants où seront diffusés les 51 matches de la compétition: Rome, malgré l'ombre de la pandémie, veut refaire du football une fête.

Ce n'est évidemment pas l'effervescence que la capitale italienne espérait: à deux jours d'Italie-Turquie, le supporter est rare mercredi sur les bords du Tibre et la "Fan Zone", où s'activent les derniers ouvriers, s'organise pour rester sage, avec masques requis et réservation préalable obligatoire.

Mais Rome n'entend pas rater l'occasion de réapprendre, pendant un mois, à se réunir et à partager le plaisir du foot.

"Il y a beaucoup d'attente", assure Stefano Lori, responsable municipal des festivités liées à l'Euro. "Les jeunes

surtout, quand ils voient les petits terrains installés dans la "Fan Zone+", ils nous demandent quand ils vont pouvoir jouer", ajoute-t-il, en présentant les installations autour de l'Obélisque de la Piazza del Popolo: deux écrans géants, une scène pour accueillir des DJ entre les matches, des ateliers foot, des stands.

Jusqu'à deux mille personnes seront admises, à partir de vendredi, avec l'obligation de respecter malgré tout une certaine distanciation.

Le retour des tifosi, notamment étrangers, est "fondamental", ajoute Stefano Lori, alors que Rome retrouve depuis quelques semaines ses airs pré-Covid avec ses touristes, ses terrasses prises d'assaut et ses musées rouverts.

Plus en amont sur le Tibre, le Stadio Olimpico se prépare lui aussi à recevoir: 15.000 à 16.000 spectateurs sont attendus - environ 25% de la capacité globale - vendredi pour la cérémonie d'ouverture et la rencontre inaugurale.

Le mythique stade romain - théâtre des finales de l'Euro en 1968 et en 1980 - n'a pas connu une telle jauge depuis le début de la pandémie en mars 2020.

Autour de l'enceinte, les portails sont prêts, tout comme les thermomètres qui mesureront la température des supporters, qui devront aussi présenter des certificats de vaccination ou de guérison du Covid-19 ou un test négatif de moins de 48 heures.

Les spectateurs seront étrangers pour la moitié d'entre eux, selon la Gazzetta dello Sport. Quelques milliers de Turcs, notamment, sont attendus, même si certains auront renoncé au voyage, la Turquie étant l'un des pays nécessitant encore une quarantaine à l'arrivée en Italie.

Malgré cette jauge réduite, pas question pour l'Italie de bouder son plaisir, à commencer par le défenseur italien Leonardo Bonucci.

"Le football avec des spectateurs, c'est un autre sport qu'avec les gradins

vides", a assuré lundi celui qui, comme tous les Azzurri, a retrouvé les applaudissements lors des matches de préparation avec 500 personnes à Cagliari (7-0 contre Saint-Marin) puis 1.000 à Bologne (4-0 contre la République tchèque).

"Merci à tous ceux qui ont fait en sorte que Rome puisse accueillir l'Euro et les spectateurs revenir au stade", a soufflé le défenseur de la Juventus.

Le gouvernement italien avait annoncé début avril l'ouverture du Stadio Olimpico au public, sous la pression de l'UEFA qui avait menacé les villes hôtes de perdre leurs rencontres en cas de huis clos.

Outre la "Fan Zone" et le stade, Rome vibrera aussi sur le Forum, où seront diffusés sur écran géant (pour 1.000 personnes maximum) les quatre matches de l'Olimpico (les trois de l'Italie au 1er tour et un quart de finale).

La Fédération italienne va aussi

ouvrir pour la première fois au public sa "Casa Azzurri" avec au programme diffusion des matches, bars, expositions et débats.

Avant de voir la température grimper dans les rues, jusqu'au couvre-feu repoussé depuis lundi à minuit (contre 23h00 auparavant), c'est la RAI qui se charge depuis une semaine de faire monter la pression dans les foyers italiens.

Après une émission spéciale la semaine dernière où les sélectionnés de Roberto Mancini ont poussé la chansonnette, la télévision publique diffuse cette semaine en prime-time une série documentaire sur la Nazionale, une plongée hagiographique dans le vestiaire des Azzurri.

"Italie, fais nous rêver", clamait aussi mercredi la Gazzetta dello Sport en offrant à ses lecteurs un petit drapeau vert-blanc-rouge. Des couleurs que tout un pays rêve de pouvoir agiter fièrement jusqu'à la finale du 11 juillet programmée à Londres.



L'affiche Espagne-Suède face au spectre de la contagion

Espagne-Suède, un "Covidico" à l'Euro? Avant même son coup d'envoi vendredi, le tournoi européen connaît sa première alerte sanitaire avec au moins quatre cas positifs au Covid-19 parmi les Espagnols et les Suédois, adversaires lundi prochain, laissant craindre l'irruption de foyers épidémiques.

Quel visage auront la "Roja" et les "Blågul" lundi soir à Séville, pour leur entrée en lice dans le groupe E de ce Championnat d'Europe des nations?

Difficile à dire tant la pandémie de Covid-19, qui a déjà provoqué le report d'un an du tournoi, a chamboulé la préparation des deux sélections, semant le doute sur l'efficacité des "bulles" sanitaires censées protéger les équipes nationales.

Face à cette épée de Damoclès, la ministre espagnole de la Santé Carolina Darias a annoncé mercredi que tous les joueurs de la sélection nationale recevraient le vaccin de Pfizer administré "par les forces armées", sans préciser l'agenda de cette vaccination.

Signal rassurant: aucun membre de la "Roja" n'a été testé positif lors de la salve de tests PCR effectués mercredi, a annoncé la Fédération espagnole.

Depuis l'annonce du test positif du capitaine espagnol Sergio Busquets dimanche, puis ceux de son compatriote Diego Llorente et des Suédois Dejan Kulusevski et Mattias Svanberg mardi, les deux sélections ont adopté des mesures d'urgence, attendant fébrilement les résultats de tests PCR réguliers destinés à cerner l'ampleur de la contagion.

"D'autres cas positifs peuvent survenir et il est probable que cela arrive", a d'ailleurs prévenu mardi le président de la Fédération espagnole (RFEF), Luis Rubiales, juste avant l'officialisation du test positif de Llorente.

Pour l'heure, la tenue de la renliance ne semble pas menacée: les règlements prévoient que le match peut se tenir si les sélectionneurs, qui ont pu convoquer jusqu'à 26 joueurs pour le tournoi, disposent "d'au moins

treize joueurs (valides), y compris un gardien".

En attendant, l'Espagne a adopté des mesures d'isolement drastiques, contraignant ses joueurs à s'entraîner en solitaire jusqu'au terme de la durée d'incubation supposée.

Le sélectionneur Luis Enrique a dû s'adapter: l'Espagne a envoyé son équipe Espoirs disputer son dernier match de préparation, mardi soir contre la Lituanie (4-0), et l'entraîneur asturien a retenu en urgence six réservistes et onze membres de l'équipe Espoirs afin de parer à toute éventualité.

Un groupe "parallèle" de 17 réservistes, donc, qui s'entraînent à part et se tiennent prêts pour pallier d'éventuels forfaits jusqu'au début du tournoi.

Selon les règlements de l'UEFA, Luis Enrique a encore quelques jours pour effectuer des changements dans son groupe.

Jusqu'au premier match du tournoi, un sélectionneur peut librement

remplacer un joueur en cas de "blessure ou de maladie sérieuses", attestées médicalement, et les cas de Covid-19 ou les cas contacts en font partie.

Côté suédois, l'irruption du Covid-19 a poussé la fédération à adopter de nouvelles mesures: des tests rapides quotidiens et un nombre renforcé de tests PCR, des réunions en intérieur en plus petits groupes et dans des espaces plus grands, des soins plus limités et possiblement en extérieur...

Le sélectionneur suédois Janne Andersson a néanmoins annoncé qu'il ne comptait pas modifier son groupe en vue du tournoi: Kulusevski, le prometteur ailier de la Juventus, est déjà officiellement forfait au moins pour le premier match contre l'Espagne, mais son sélectionneur a dit espérer son retour pour la deuxième rencontre, le 18 juin contre la Slovaquie.

Déjà privée de sa star Zlatan Ibrahimovic (genou), la Suède se retrouve en tout cas affaiblie avant même son entrée dans le tournoi.

Et la Covid-19, qui a aussi frappé les Pays-Bas (le gardien titulaire Jasper Cillessen a été testé positif et écarté de l'équipe), alimente les inquiétudes, notamment du côté de la Pologne et de la Slovaquie, les deux autres équipes amenées à croiser l'Espagne et la Suède dans le groupe E.

Et quid du Portugal, tenant du titre, qui venait d'affronter la "Roja" vendredi en match de préparation (0-0)? L'image de Busquets donnant l'accolade à la star portugaise Cristiano Ronaldo avant le match a alimenté les craintes de contagion.

Les Portugais ont au moins l'avantage d'avoir été vaccinés dans leur majorité, à l'exception des joueurs ayant été testés positifs au coronavirus il y a moins de six mois. Et les tests menés lundi ont tous été négatifs.

"Ce que je sais, c'est que ceux qui sont vaccinés comme moi, qui ai déjà pris les deux doses il y a un certain temps, courent moins de risques", a souligné le sélectionneur Fernando Santos.

- Tentative d'effraction, dit-elle. L'homme est passé par les toits.

- Il n'a rien volé?

- Il n'a pas eu le temps.

Nous n'étions pas là. Donc le policier sur le palier a relâché sa surveillance et est parti boire un café. En laissant son collègue en faction au rez-de-chaussée. Quand il est remonté, il a surpris un homme qui tentait de forcer notre porte. A la vue du flic, il s'est enfui par en haut. Il y a là une lucarne par où on peut passer sur les toits. Maintenant la lucarne est condamnée.

- Le type n'a pas été pris?

- Non. Nous ne savons toujours pas qui nous en veut. Mais cette fois la menace est concrète. On cherche à nous voler. C'est sûrement la traduction de Pétrus qu'ils visent.

- Pas de nouvelles menaces?

- Non, mais nous nous sentons vraiment traqués. Scotland Yard a renforcé la protection autour de Shanti et de mes sœurs. Mais c'est très contraignant. Elles sont obligées de prendre mille précautions, de sortir le moins possible. La situation n'est plus tenable. Aussi Pétrus a pris une décision. Tiens le voilà, il va te l'annoncer lui-même.

- Alors, grand savant, où en sont tes travaux?

- Presque terminés. Je suis arrivé à un texte cohérent, malgré

pas mal d'incertitudes. Mais j'ai décidé que je ne publierais pas.

- Quoi? Tu es devenu fou?

- Pas du tout. Je ne publie pas.

- Mais c'est le sommet de ta carrière, l'aboutissement de toute une vie de recherche! C'est une découverte aussi inestimable que celle de Champollion.

- Champollion devait être jaloux par quelques collègues mais sa famille, s'il en avait, n'était pas menacée de mort s'il publiait sa traduction de la pierre de Rosette. Je n'hésite plus. Entre la sécurité de ma fille cloîtrée dans un appartement avec interdiction d'en sortir alors qu'elle ne demande qu'à vivre tous les frémissements de ses 15 ans et la mémoire perdue d'un peuple oublié...

- ...mémoire retrouvée. Grâce à toi.

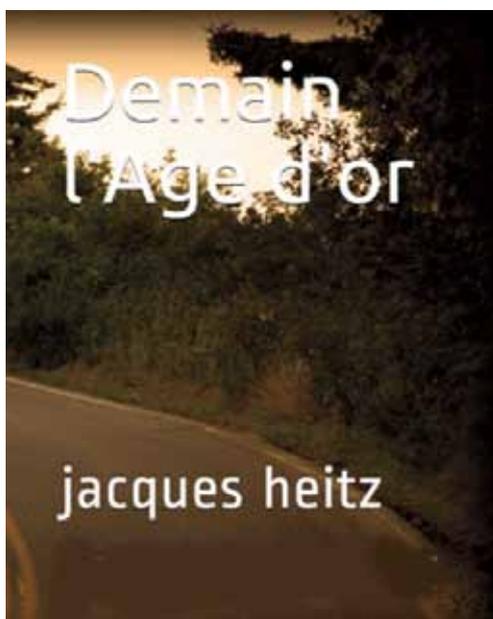
- Mes travaux sont en attente provisoire. Je vais en effacer toute trace ici.

Les photos, les dossiers, la traduction, sont déjà dans le coffre d'une banque. Que Shanti, que Roya puissent vivre normalement. Elles n'ont pas à souffrir de ce qui m'arrive. Qu'elles sortent, qu'elles respirent.

- Veux-tu du thé, Olivier? Demande Roya. Tu as l'air effondré.

- Je le suis.

- Alors un whisky avec des glaçons? Je vais te chercher ça.



- Je vois bien ta déception, me dit Pétrus et je vois combien son visage fatigué porte les traces du labeur incessant de ces derniers mois. Tu penses que ce renoncement est une défaite. C'est le prix de notre tranquillité, de la sécurité de ma fille. Tu sais, être concentré sur son travail avec des flics sur le palier et les

lettres de menace et le chantage... Et penser sans cesse : et s'il arrivait quelque chose à Roya? A Shanti?

- Pour moi, tu as toujours été un exemple de force. Je te vois si solide. Quand tu as refusé à 16 ans de décharger le camion de ton père. Quand tu parcourais la Crète et la Turquie avec trois

sous en poche. L'homme qui n'a pas hésité à quitter un poste universitaire prestigieux pour commencer de nouvelles études à Londres. Je ne t'ai jamais vu malade. Je ne t'ai jamais vu faible. L'homme qui ne renonce à rien, l'homme qui n'a peur de rien.

- Sa faiblesse, dit Roya qui me tend un verre de whisky, c'est de m'aimer, c'est d'aimer sa fille.

- Non, votre amour m'a été d'un soutien incomparable. Il me rend aussi vulnérable, c'est vrai, je l'accepte. Supposons que je publie ma traduction de la stèle des Licornes. Si Lodger continue à cacher qu'il la possède et ne publie rien, on pourra dire que j'ai fait un faux. Où est la stèle? D'où provient-elle? Où sont les preuves? Pourquoi n'ai-je pas dit que je l'avais photographiée en douce? Etc... S'il arrivait quelque chose à Shanti, je trainerais ça toute ma vie. Coupable. Je ne suis pas assez fort pour vivre comme le Dalaï-Lama par exemple. Entouré toute sa vie par des dizaines de gardes du corps. Echappant de justesse aux tentatives d'assassinat commandité par les dictateurs chinois, souriant, détendu, quand il fait une conférence devant 5000 personnes en se demandant où se trouve dans la salle le tueur qui va essayer de le descendre. J'admire, oui j'admire, mais je n'ai pas cette force-là.

(A suivre)

Recettes

Confiture de Kakis

Ingrédients :

1 kg de kakis
700 g de sucre à confiture
1 c. à café d'extrait de vanille liquide

Les étapes :

1. Lavez et coupez les kakis en deux avant d'en retirer la chair.

2. Dans une casserole, déposez la

chair des fruits et mélangez-la avec le sucre et l'extrait de vanille.

3. Faites cuire sur feu moyen pendant 30 minutes environ. Versez ensuite la confiture de kakis dans des bocaux stérilisés et hermétiques prévus à cet effet.

4. Retournez immédiatement les bocaux puis laissez refroidir avant de les retourner.



La population de l'antilope saïga a plus que doublé depuis 2019

La population d'antilopes saïgas, espèce en danger critique d'extinction vivant essentiellement dans les steppes du Kazakhstan, a plus que doublé depuis 2019, s'est félicité vendredi le ministère kazakh de l'Ecologie.

La première étude aérienne réalisée depuis deux ans a révélé que la population de saïgas, animal reconnaissable à son long museau arrondi semblable à une petite trompe, était passée de 330.000 à 842.000 individus.

Dans un communiqué, le ministère a qualifié ce boom démographique d'"indicateur de l'efficacité des mesures de conservation des populations et de lutte contre le braconnage".

La population de saïga a énormément fluctué ces dernières décennies : protégée à l'époque soviétique, elle a souffert de la dislocation de l'URSS qui a fait exploser le braconnage.

L'antilope est aussi touchée par des épizooties de pasteurellose qui ont décimé plusieurs centaines de milliers d'individus.

En 2015, c'était une bactérie nasale s'étant développée



à cause de températures anormalement chaudes qui avait causé la mort d'environ 200.000 saïgas.

Les vastes steppes du Kazakhstan abritent la majorité de la population de saïgas, la région russe de Kalmoukie et la Mongolie en accueillant également.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont la "liste rouge" est la référence scientifique pour les espèces menacées, classe l'antilope saïga parmi les cinq espèces d'antilopes en danger critique d'extinction.

Le braconnage reste une menace pour l'antilope, dont les cornes des mâles sont très prisées dans la médecine traditionnelle chinoise. L'habitat des saïgas est par ailleurs menacé par l'extension de l'agriculture.

Les autorités kazakhes se sont toutefois engagées à agir, notamment après le décès en 2019 de deux gardes-chasse dont l'un battu à mort par des braconniers.

Mi-mai, le ministère de l'Ecologie avait annoncé que 350 antilopes avaient été tuées par la foudre en pleine saison de mise à bas.